

Mise en ligne : 18 juillet 2020.  
Dernière modification : 20 juillet 2020.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## Jean DUPUIS

(Saint-Just-la-Pendue, Loire, 7 décembre 1828-Monaco, 28 novembre 1912)

---

Négociant en Égypte et en Chine.

Explorateur du fleuve Rouge (« inventeur du Tonkin »)(1871-1873)

Concessionnaire de la ferme des bois et produits forestiers  
du Thanh-Hoa et du Nghe-An (Nord-Annam)(1888)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Forestiere+commerciale-Annam.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Forestiere+commerciale-Annam.pdf)

et de l'île de Kebao (1888)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon.\\_Kebao\\_1888-1895.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon._Kebao_1888-1895.pdf)

---

Président d'honneur du jury de l'Exposition de Hanoï (1902-1903).

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Exposition\\_Hanoi-1902-1903.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Exposition_Hanoi-1902-1903.pdf)

---

[Premier mariage franco-annamite au Tonkin]

Frédéric Louis *Albéric* d'Argence, né à Grandchain (Eure) le 3 juin 1837  
et Tri-thi-Thao, 32 ans, née à Xuong-Phong, prov. de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 avril 1886)

Le samedi 27 mars dernier, à 9 heures du matin, a été célébré, à la résidence de France à Hanoï, le premier mariage au Tonkin, entre un Français et une Annamite. M. d'Argence, capitaine au long cours, propriétaire au Tonkin. ex-commandant de la flottille de l'expédition Dupuis, a épousé M<sup>lle</sup> Tri-thi-thao.

La cérémonie était présidée par notre sympathique résident, M. Salle, qui prononcé l'allocution suivante :

« Permettez-moi, Monsieur, de vous féliciter de l'acte auquel je suis heureux de présider aujourd'hui. Je n'ai pas à vous dire, comme homme, quelle estime m'inspire la résolution que vous avez prise de longue date et qui a été le but de votre dernier voyage en France. Il m'a été permis de voir pendant votre absence le dévouement journalier et sans bornes de celle qui porte aujourd'hui votre nom, et, en même temps que je m'étais pris à affectionner vos charmants enfants, je souhaitais à leur mère et j'attendais avec elle votre retour qui leur donne aujourd'hui la joie et une nouvelle existence par devers la loi. »

---

[Navigabilité du Haut fleuve Rouge]

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juillet 1887)

Sous le titre *L'Empire français de Indo-Chine, le XIX<sup>e</sup> Siècle* publie le compte rendu d'un long interview qu'un de ses rédacteurs a eu avec M. Jean Dupuis, à Paris.

Il a été question, dans cet entretien, de la navigabilité du Haut-Fleuve que beaucoup de personnes considèrent comme une utopie.

Voici ce que M. Jean Dupuis répond à ceux qui l'accusent d'avoir prétendu à tort que le fleuve Rouge était une route ouverte au commerce entre le Tonkin et les provinces méridionales de la Chine.

Il faut s'entendre, dit-il. Je n'ai jamais dit que le fleuve Rouge fût accessible à la grande navigation, comme l'Amazone, par exemple. À certains moments, en effet, il n'y a guère que 80 centimètres d'eau sur les hauts fonds.

Mais qu'importe, si les jonques chinoises y passent en tout temps ? Qu'importe, si les bateaux à vapeur à fond plat peuvent circuler sans accroc.

Pendant qu'on discutait en France sur cette question, avant les hostilités, un nommé Tong-king-sing, le premier directeur de la *China merchant steam navigation company*, commandait à Glasgow deux genres de bateaux précisément destinés au service du fleuve Rouge : pour la saison des basses eaux, des bateaux de 200 tonneaux, d'un tirant d'eau de 75 centimètres, à fond plat ; pour la saison des grandes eaux, des bateaux pourvus d'une machine assez forte pour refouler un courant de 6 nœuds.

Il s'est fondé à Haïphong, en mars 1887, une compagnie américaine qui va en faire autant.

On peut, d'ailleurs, sans grands frais, améliorer le chenal. On ne tardera pas à y voir renaître le grand mouvement commercial qui existait entre Hanoï et le Yun-nan.

Ainsi que M. Dupuis, nous ne désespérons pas de voir, dans un avenir peu éloigné, de légers bâtiments à vapeur remonter le fleuve jusqu'à Lao-kai.

En attendant, le courant d'affaires qui existait entre le Yunnan et Hanoï tend à reprendre, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la statistique de la douane.

Cela tient à ce que, depuis l'occupation de Lao-kai, la construction d'une flottille de jonques, destinée à remplacer celle détruite à la suite des événements de guerre, est en pleine activité.

On sait que la circulation des jonques, autrefois si considérable, avait complètement cessé, lorsque les Pavillons-Noirs régnaient en maîtres dans le Haut-Fleuve.

Les transports par jonques ne sont pas à dédaigner, surtout parce qu'on arrivera à réduire considérablement les frais de cette navigation en établissant des postes de halage continus sur tout le parcours du fleuve, sans compter le système de touage projeté par l'industrie privée.

[Et ceci ne sera rien en comparaison de l'avenir réservé à nos transactions avec le Yun-nan du jour où nous posséderons une voie ferrée reliant Hanoi à Lao-kai.](#)

---

#### NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS (*L'Avenir du Tonkin*, 13 août 1887)

Nous venons de recevoir le n° de juillet de l'*Expansion Coloniale*. cette belle revue illustrée que dirige M. Victor Tissot, et qui sert de trait d'union entre l'Europe et les pays outre-mer. Nous y avons lu avec un vif intérêt un article de M. Millot, le second de Jean Dupuis, sur l'Annam...

---

#### [L'Indo-Chine à Paris] (*L'Avenir du Tonkin*, 8 octobre 1887)

Nous avons parlé, dans un précédent numéro, d'un banquet projeté par les habitants de l'Indo-Chine qui se trouvaient à Paris.

Ce banquet avait pour but de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir des colons ayant mêmes idées, mêmes intérêts et poursuivant le même but.

Une première réunion a eu lieu au café Riche pour nommer un bureau.

Soixante personnes environ ont répondu à l'appel. Les noms suivants, mis aux voix, ont été adoptés à l'unanimité.

Président : M. Blancsubé, député.  
Vice-présidents : MM. Jean Dupuis ; Karl Schroeder, conseiller colonial.

.....

TÉLÉGRAMMES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 décembre 1887)

Paris, le 19 décembre.  
Jean Dupuis, s'est embarqué hier à Marseille pour se rendre à Saïgon.

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1888)

M. Jean Dupuis, arrivé par le dernier courrier à Haïphong, est parti le 25 courant pour Namdinh et sera probablement à Hanoï au moment où paraîtront ces lignes.  
Nous souhaitons la bienvenue au vaillant explorateur.

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1888)

Comme nous l'avons annoncé, M. Jean Dupuis est parmi nous depuis quelques jours.

Depuis son arrivée, le vaillant explorateur, le bon Français, qu'on pourrait aussi appeler le grand modeste, n'a pas cessé de recevoir les marques les plus touchantes de l'estime et de l'amitié de ses nombreux amis, ainsi que de la population indigène.

De superbes panneaux de soie, dont quelques-uns sont de véritables chefs-d'œuvre de broderie, préparées depuis longtemps à son intention, lui ont été remis par des députations tonkinoises en témoignage de reconnaissance et d'affection.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE FRANCE  
44, RUE DE RENNES, À PARIS.

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mars 1889)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc.\\_academique\\_indo-chinoise.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc._academique_indo-chinoise.pdf)

La Société académique indo-chinoise de France, fondée en 1877, à Paris, a procédé au renouvellement de son bureau et de son conseil.

.....

Ont été élus membres du conseil : MM. ...Jean Dupuis...

LE PROCÈS DE BOIRE ET JEAN DUPUIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1890)

Ce n'est pas sans étonnement qu'on apprendra qu'un procès est intenté par M<sup>me</sup> de Boire à M. Jean Dupuis pour obtenir le règlement de ses comptes d'achats et de gérance de propriétés.

Le dévouement, le fanatisme même, que montrait depuis si longtemps M<sup>me</sup> de Beire pour l'explorateur du Tonkin ont dû recevoir une rude atteinte pour que la doyenne de la colonie en soit réduite à cette extrémité.

Nous reviendrons sur cette affaire, inscrite pour l'audience du 12 courant, qui nous réserve certainement plus d'une surprise.

---

LE PROCÈS DE BOIRE ET JEAN DUPUIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1890)

L'affaire de Beire et Jean Dupuis ne sera pas plaidée demain.

M. Dupuis-Cunctator demande un délai.

Espérons que le Tribunal ne lui accordera pas des remises successives jusqu'au Jugement Dernier.

---

VINH  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1891)

M. Millot, le second de M. Dupuis, est mort faute des soins d'un praticien.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 septembre 1893)

D'après une lettre particulière, M. Dupuis devait venir au Tonkin par le même paquebot que M. Bouchet.

---

CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1895)

M. Dupuis, le concessionnaire de l'ancienne ferme des forêts du Thanh-hoa, doit arriver prochainement au Tonkin. M. Dupuis se rendra de suite à Vinh.

---

FARCEUR !  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 septembre 1896)

M. Dupuis n'a pas encore digéré, paraît-il, l'épithète de vieux farceur que lui a décochée dans son étude : *De Hanoï à Lang-son, dix ans après*, notre collaborateur M. Ch. Rémy.

Il est vrai que c'est dur pour un homme qui a fait publier jadis, par cet excellent Jules Gros— romancier qui fut, pendant un moment, président de la République de Connani — cette fantaisie intitulée :

*La conquête du Tonkin*  
*par 27 Français*  
*commandés*

par Jean Dupuis

C'est dur pour l'auteur de ces légendaires cartes distribuées aux Chambres sur lesquelles de vastes provinces du Tonkin étaient figurées par des œufs jaunes avec cette mention : *grosses pépites d'or*.

C'est dur pour un *conquistador* qui faisait raconter dans des conférences, devant lui, par M. Millot, qu'un Français mettait en fuite 10.000 Tonkinois rien qu'en les menaçant de les changer en nègres, en soufflant dessus.

M. Dupuis a inauguré, inconsciemment, croyant bien faire sans doute, le règne des mensonges tonkinois, qui n'est pas encore fini — mensonges auxquels nous devons tous les malheurs qui ont frappé notre colonie, qu'on n'a jamais présentée sous son véritable jour.

M. Dupuis a eu son heure de notoriété, il a été ou trop encensé ou trop vilipendé ; le temps a remis les choses au point et, tout en rendant justice au mérite qu'il peut avoir, il faut bien reconnaître que ce négociant explorateur, poussé, entraîné par les circonstances, n'a pas toujours été à la hauteur des événements et qu'il s'est fait complètement illusion sur la conquête d'un pays qu'il n'a fait, d'ailleurs, que traverser et qu'il connaît même encore très peu.

Ce qui est le plus amusant, c'est qu'en avançant en âge, il est de plus en plus convaincu ; il croit vraiment qu'il a été roi ou vice-roi du Tonkin et que ce sont les militaires et Jules Ferry qui ont détruit son œuvre.

Dans toutes ses conversations (et nous en trouvons un écho dans sa lettre adressée à *L'Indochine française*, il y a une phrase qu'il prononce avec un souverain mépris lorsqu'il parle de tout ce qui vit ou a vécu au Tonkin : généraux, amiraux, fonctionnaires, colons, marins et soldats : « J'ai donné du pain à tout ce monde-là. »

Du pain ! comme s'il s'adressait à des mendiants ! oubliant qu'il y a des gens qui étaient autre chose que des coolies dans leur pays avant de venir ici et dont certains ont même prêté de l'argent au Grand Homme, ce dont il a oublié de les remercier.

S'il n'a pas la vieillesse qu'il devrait avoir, s'il est quelque peu oublié au Tonkin, il n'a qu'à s'en prendre à sa manière de vivre, à son ingratitude proverbiale, à une insolence perpétuelle et à un esprit de dénigrement qui lui a fait diffamer ses compagnons, ses associés, ses employés, ses avocats ; tout le monde enfin, jusqu'à son vieil ami Eugène Simon, ainsi qu'on pourrait le lui rappeler.

Il est vrai qu'on n'y fait plus guère attention ; mais n'empêche qu'il a fait beaucoup de mal, en donnant ensuite pour excuse qu'il était aigri.

Puisqu'il parle d'un incident de son dernier voyage, il n'a pas dû oublier celui dont il a été l'objet à Dap-cau, en descendant du bac et qui a dû lui montrer combien son nom était sympathique aux colons et surtout aux militaires.

Il ne relèvera pas la façon dont il a été salué.

C. B. [Chesnay et Boisadam]

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1898)

M. le maire p. i. fait savoir que M. Jean Dupuis a fait cession gratuite à la ville d'un terrain sis rue des Vermicelles, d'une superficie de 1.361 m<sup>2</sup> 265.

Le conseil municipal accepte la cession et vote à l'unanimité des remerciements à M. Jean Dupuis.

---

M. DOUMER À PARIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 décembre 1898)

À la Société de géographie commerciale

.....  
M. Doumer, profitant de la présence de MM. Blanchy et Dupuis, à ses côtés, a fait de ces deux personnalités un éloge bien senti. Il les a enguirlandés de fleurs de rhétorique, montrant le premier, colon luttant aux moments difficiles et arrivé maintenant, le second « L'inventeur » du Tonkin, qui n'a réussi, jusqu'ici, qu'à illustrer son nom.

Le Président du conseil colonial aurait peut-être préféré à ces éloges, que l'autonomie financière du budget de Cochinchine ne fut pas aussi amoindrie, et Jean Dupuis, l'exécution d'une ancienne promesse de M. Hanotaux, promesse qui devrait être sacrée.... mais M. Doumer a glissé sur ces choses... *Glissez mortels, n'appuyez pas !* Quoi qu'il en soit, il a été très applaudi.

.....  
HANOÏ  
Conseil municipal  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 octobre 1899)

.....  
Pourparlers d'achat du terrain Jean Dupuis.

Le résident maire rappelle au conseil qu'au plan de campagne des travaux à exécuter sur les fonds d'emprunt figure en première ligne la construction d'un commissariat central de police. Ces raisons, dit-il, l'ont amené à entrer déjà en pourparlers avec M. Lachal, représentant de M. Jean Dupuis, pour l'acquisition du terrain situé à l'angle des rues du Camp-des-lettrés et de la Mission et attenant au commissariat «le police actuel, lequel appartient à l'anciens explorateur.

Le mandataire de M. Jean Dupuis demande 3 p. du mètre carré et 1.000 p. pour les matériaux de la pagode édifée sur ce terrain.

Par lettre de 10 septembre courant, il abaissait, d'ailleurs, à 300 p. le prix des matériaux. M. Mettetal tient, à ce propos, à rappeler au conseil que, lors du procès intervenu entre M. Cazeau et la ville de Hanoï, au sujet d'un terrain acquis de M J. Dupuis, ce dernier n'a pas hésité à céder gratuitement à la ville, indépendamment du terrain contesté, une superficie de 170 m<sup>2</sup> nécessaire au prolongement et à la mise à l'alignement de la rue des Vermicelles, et qu'il y aurait lieu de lui en tenir compte.

M. Lacaze, 1<sup>er</sup> adjoint, dit au conseil qu'il se souvient parfaitement des bons procédés de monsieur Jean Dupuis, qui se sont produits pendant un de ses intérim, et se rallie entièrement à la proposition de M. Mettetal.

La question est mise aux voix. À l'unanimité, le conseil décide, en tenant compte de la personnalité de Jean Dupuis et de la libéralité dont il a fait preuve dans l'affaire des cessions de terrains de la rue des Vermicelles, d'accepter la proposition faite par M. Lachal, mandataire de M. Jean Dupuis, et consent à donner 3 p. du mètre carré, étant compris dans ce prix global les matériaux qui se trouvent sur ce terrain. Cette dépense sera imputable sur les fonds d'emprunt.

.....  
LE PRIX DU SANG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1900)

La France a réclamé, pour le meurtre des deux officiers de marine assassinés à Quang-tchéou-Wan, le châtimeut des coupables et une « petite indemnité », si nous en croyons des dépêches anglaises.

Nous savons que tout ce qui a été demandé par la France a été accordé, du moins un Havas nous l'a affirmé, mais nous ignorons encore le détail des réparations exigées.

À ce propos, il peut être curieux de faire un pas en arrière et d'examiner combien sont différents les procédés employés dans des circonstances à peu près semblables par les Anglais et par nous-mêmes.

J'emprunte le fait à M. Millot, second de l'expédition de Jean-Dupuis.

M. Francelli, ancien second du vapeur de rivière le *Mang-hao*, étant allé visiter une mine de charbon, fut tué sur l'ordre des mandarins annamites. Sait-on l'indemnité que M. Turc, consul de France à Haïphong, a demandée ? Mille francs, oui, mille francs !

Très peu de temps après cet événement arrivait au Tonkin un riche négociant chinois de Singapour, *naturalisé anglais*, qui venait se plaindre au vice-roi de Hai-duong de ce que ses associés, qui lui payaient une redevance mensuelle et d'avance pour la ferme d'opium, surprenaient continuellement les mandarins sous ses ordres à faire de la contrebande d'opium.

Notre Chinois ayant probablement dit avec trop de véhémence son fait au vice-roi, en s'appuyant surtout sur sa qualité de sujet de la reine d'Angleterre, ce haut mandarin le condamna à mort et le fit exécuter sans désespérer.

Immédiatement, le gouvernement anglais envoya un bâtiment de guerre au Tonkin afin d'obtenir réparation pour le Chinois devenu sujet anglais, et le même consul de France, M. Turc, fit payer par la douane de Haïphong plusieurs centaines de mille francs à la famille de ce Chinois qui était sujet anglais de Sa Majesté la reine Victoria.

.....

B.

---

Le Congrès des orientalistes  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1902)

Samedi soir, à l'Hôtel Métropole, M. Finot, le très sympathique directeur de l'École française d'Extrême-Orient\*, réunissait en un dîner

.....

orientalistes, les délégués des différentes sociétés savantes et les membres de l'École française.

Au dessert, à la série des toasts qui eut ceci de particulier que ceux-ci y furent prononcés un français, anglais, allemand, hollandais, japonais, bengali, tamoul, siamois, italien et chinois, etc., M. Finot, après avoir remercié ses convives, rappela que M. Dupuis, qui assistait à ce banquet, était un des fondateurs du Tonkin, avec Francis Garnier, dont le neveu était également présent parmi ses invités.

---

LA PRÉSIDENTE DU JURY DE L'EXPOSITION  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1902)

Comme nos excellents confrères l'*Indo-Chinois* et l'*Indo-Chine Républicaine*, nous aurions été heureux de voir la présidence du jury de l'exposition confiée au doyen des colons tonkinois, M. Jean Dupuis, et notre intention était de nous joindre à eux pour suggérer aux membres du jury de le placer à leur tête, quand, hier matin, M. Dupuis, au

cours de la conversation, nous a déclaré : « J'ai été extrêmement sensible à cette marque nouvelle de sympathie qui m'est donnée par la Presse de Hanoï. Exprimez lui, en mon nom, toute la reconnaissance et mes remerciements. Mais je suis bien âgé déjà et bien fatigué pour accepter une mission aussi délicate et, pourquoi ne pas l'avouer, aussi fatigante.

D'ailleurs, Hanoï possède en ce moment un hôte qui me paraît tout indiqué pour remplir les fonctions de président du jury. C'est M. Gaffarel, doyen de la faculté de Dijon et représentant de l'Institut colonial de Marseille. Le mouvement colonial en France, vous le savez comme moi, s'est extraordinairement développé ces dernières années. Toutes les grandes villes industrielles ont, par des créations récentes d'instituts ou de musées coloniaux, affirmé leur volonté de créer des relations plus étroites entre la métropole et ses colonies. C'est à Marseille que revient l'honneur d'avoir pris la tête de ce mouvement en créant son institut colonial et en donnant à la partie coloniale des cours qui sont professés à son École de commerce une plus vaste étendue.

D'autre part, elle organise pour 1903 une exposition purement coloniale à laquelle l'Indo-Chine est conviée de façon toute spéciale.

.....  
de ce que nous autres Tonkinois, nous sommes un peu Marseillais, puisque c'est par Marseille que vous touchons à la France, que c'est Marseille qui est notre véritable port, nous ne saurions mieux lui exprimer notre reconnaissance qu'en nommant à la tête du jury de la première exposition véritablement coloniale, le représentant de son institut colonial, le plus ancien de France.

Voilà, fidèlement rapporté, l'entretien que nous eûmes avec M. Jean Dupuis.

Pouvons-nous faire autrement que de déférer au désir exprimé par celui que vous pouvons à plus d'un titre appeler notre doyen.

M. Jean Dupuis a prodigué jusqu'ici trop de marques de désintéressement pour que nous nous étonnions de la nouvelle preuve d'effacement qu'il nous donne.

Nous nous promettons donc de suggérer à nos amis de nommer à la présidence du jury le représentant de l'Institut colonial de Marseille et de lui adjoindre comme vice-président les deux personnalités qui, logiquement, sont indiquées en cette circonstance, le président de la chambre de commerce de Hanoï et le président de la chambre de commerce de Haïphong.

AV.

---

À L'EXPOSITION  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1902)

À M. Jean Dupuis

Au cours de la réunion des membres du jury, qui avait lieu avant hier, M. Jean Dupuis, on le sait, a été élu à la présidence d'honneur.

Les membres présents ont, en outre, décidé d'offrir à M. Jean Dupuis un banquet qui réunira plus de cent convives.

L'idée de cette manifestation nouvelle des Indo-Chinois à celui qui leur a donné cette colonie, est excellente, et nous ne pouvons qu'y applaudir.

---

REVUE LE LA PRESSE MÉTROPOLITAINE

Un Héros modeste : Jean Dupuis  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1906)



Du « Journal des Colonies ».

M. Jules Charles-Roux, dans la vibrante allocution qu'il a prononcée à la clôture du Congrès colonial de Marseille, a rendu hommage au célèbre explorateur Jean Dupuis, au véritable inventeur du Tonkin. comme on l'a nommé, qui se trouvait parmi les assistants. Nous avons pensé que les lecteurs du Journal des Colonies prendraient plaisir à se rappeler les principaux actes de ce grand et modeste serviteur de la France.

Jean Dupuis est né en de Saint-Just-la-Pendue, près de Roanne. De bonne heure, tout ce qui avait trait aux pays lointains et aux peuples étrangers séduisit son imagination.

Ses livres favoris étaient des ouvrages de géographie ou des aventures de voyage. Il se fit négociant contre la volonté de ses parents et parcourut quelque temps le Midi de la France, puis, entraîné par une vocation de plus en plus prononcée, il partit pour l'Égypte et il rencontra à Alexandrie, un vieux capitaine qui l'engagea à étudier sur place les ressources commerciales de l'Extrême-Orient. On était alors en 1860, et, à l'occasion de la guerre de Chine, régnait dans tous les ports asiatiques une activité extraordinaire. Dupuis s'établit à Hankéou sur le Yang-Tsé-Kiang, apprit la langue chinoise et se créa d'utiles relations

avec les mandarins des provinces méridionales. Il en profita pour mettre à exécution un projet qu'il méditait depuis longtemps. Il voulait descendre le Sonkoi ou fleuve Rouge, depuis le Yunnan jusqu'à la mer, pour voir si ce fleuve était ou non navigable et s'il y avait quelque espoir d'en faire la: future artère du commerce dans ces régions. Ce n'était pas une médiocre entreprise, puisqu'il s'agissait en premier lieu de s'aventurer dans un pays presque inconnu, et surtout de ménager les diverses autorités chinoises ou annamites qu'il rencontrerait sur sa route. Or toute la vallée du Sonkoi était alors en proie à l'anarchie, indistinctement pillée par des pirates de nationalités diverses, les fameux Pavillons Noirs ou Pavillons Jaunes. Dans un premier voyage, en 1868, de Hankéou à Yunnan-Fou, Dupuis se contenta de gagner les sympathies des mandarins et les intéressa à son projet d'ouvrir des communications jusqu'à la mer. Dans un second voyage, en 1871, il parcourut de Yunnan-Fou jusqu'à Laokai, une région à peu près inconnue, sorte de marche comme au moyen-âge, qui avait été abandonnée aux brigands de toute nationalité. Dupuis comprit qu'on ne le laisserait point passer, mais il ne voulut pas retourner au Yunnan sans avoir complété ses observations, sans s'être assuré que le Sonkoi était partout navigable dans la saison des hautes eaux, et sans recueillir de nombreux renseignements sur la région, ses productions et ses habitants.

Les mandarins chinois comprirent tout de suite l'importance de cette exploration. Aussi Dupuis reçut-il d'eux un mandat en règle, l'autorisant à organiser une expédition qu'il commanderait, et l'accréditant auprès de l'empereur d'Annam. Il aurait voulu établir tout de suite un service de bateaux à vapeur de Hong kong à Saïgon par le Yunnan et le Tonkin.

Les Anglais, toujours à l'affût des opérations profitables, lui proposèrent immédiatement les fonds nécessaires. Dupuis, avec un patriotisme qui l'honore et qu'on a bien récompensé, voulait que l'entreprise restât française.

Il se rendit à Paris en 1872. et fit part de sa découverte et de ses projets ; on lui promit d'étudier la question et, pour lui prouver que ses projets étaient pris au sérieux, on mit à sa disposition, pour le conduire de Saïgon à Hué, un navire de l'État.

Dupuis, qui joint à beaucoup d'audace une grande finesse, savait que la pire des recommandations auprès de l'Empereur d'Annam, c'était le farouche Tu-Duc, était de se présenter à lui couvert par le pavillon français. Il se souvint très à propos qu'il était fonctionnaire chinois, retourna à Hongkong sans passer par Hué, y acheta une flottille de bateaux à vapeur, c'étaient des canonnières anglaises inutilisées depuis le siège, de Sébastopol et, accompagné seulement, par vingt-six Européens, se présenta aux bouches du Sonkoi pour en opérer la conquête pacifique.

Les mandarins annamites ne savaient trop quelle contenance garder. En paix avec la France et avec la Chine, s'ils repoussaient Dupuis, sujet français et fonctionnaire chinois. ils se mettaient une mauvaise affaire sur les bras. D'un autre côté, si le Tonkin, province remuante et mal intentionnée, s'ouvrait à la civilisation européenne, leur autorité était perdue. Ils recoururent à leur procédé favori et essayèrent, pour gagner du temps, d'arrêter Dupuis sous prétexte que ses pouvoirs n'étaient pas en règle. Dupuis n'était pas homme à se laisser arrêter par des subtilités. Il déclara qu'après un délai de dix-huit jours, il remonterait le fleuve jusqu'à Yunnam-Fou, où il arrivait sans encombre le 16 mars 1873, au milieu d'un grand enthousiasme. Le gouverneur de la province lui proposait aussitôt une armée de réguliers chinois pour assurer la libre circulation du Sonkoi. Dupuis n'avait qu'un mot à dire, sa fortune était assurée et le Tonkin devenait province chinoise, mais il n'a jamais oublié qu'il était français et qu'il travaillait pour la France.

En ouvrant le Tonkin à l'influence chinoise, il aurait rendu impossible toute espérance d'y établir l'influence française. Il repoussa donc les offres séduisantes du grand Mandarin, et se contenta de revenir à Hanoï avec une escorte de réguliers chinois.

À peine rentré au Tonkin, Dupuis s'empresse d'écrire à l'amiral Dupré, gouverneur de Cochinchine, pour le mettre au courant des événements.

.....  
Le gouverneur annamite du Tonkin, Nguyễn, était un ennemi déclaré de la France. Il n'eut pour Garnier que de mauvais procédés, et finit pas lui déclarer qu'il ne lui permettrait pas de dépasser Hanoï. En même temps, il ordonnait la concentration de toute son armée. Garnier n'avait auprès de lui qu'environ 160 hommes et la petite troupe de Dupuis. Il aurait voulu ne pas brusquer la situation, mais, après avoir épuisé tous les moyens compatibles avec l'honneur, il finit par se lasser et envoyé à Nguyễn un ultimatum avec sommation d'y répondre avant trois jours.

Nguyễn, entouré d'une véritable armée, et depuis longtemps installé dans un pays dont il connaissait les ressources, prenait pour une fanfaronnade la sommation de Garnier, mais le 20 novembre 1873, la petite troupe franco-chinoise s'emparait par un coup de main, en moins de trente-cinq minutes, de la citadelle d'Hanoi. Garnier improvisait aussitôt un gouvernement, mais bientôt, il se laissa prendre à leur provocation, et tomha dans une embuscade, percé de coups de lance, en même temps que son lieutenant Balny d'Avricourt. Dupuis, prévenu trop tard, ne put les secourir ni l'un ni l'autre.

Cette mort n'était qu'un accident. Dupuis et les officiers de Garnier avaient si bien la conscience de leur supériorité qu'aucun mouvement hostile ne se produisait, et même que les négociations avec les plénipotentiaires de Tu Duc, conduites avec énergie, aboutissaient à un traité honorable, en vertu duquel nous gardions toutes les positions acquises, et Dupuis était autorisé à circuler librement dans le pays entier. La nouvelle voie commerciale découverte par lui allait donc devenir entre nos mains un instrument de civilisation ! Ces magnifiques résultats furent anéantis d'un trait de plume. L'amiral Dupré venait, en effet, d'envoyer à Hanoi, en qualité de plénipotentiaire, le lieutenant Philastre, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, plus Annamite que les Annamites mêmes.

.....  
Jean Dupuis croit encore à l'avenir du Tonkin, et, comme nous le lui avons entendu dire avec une noble fierté : « Qu'importe la ruine ! Qu'importe l'ingratitude ! Qu'importe l'injustice ! J'appartiens à l'histoire ! »

Paul GAFFAREL

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1907)

La porte Jean-Dupuis.— C'est chose décidée ; la porte Jean-Dupuis est et demeure classée parmi les monuments historiques du Tonkin. Un arrêté du gouverneur général vient l'affirmer avec l'appui de la commission permanente u Conseil supérieur de l'Indo-Chine, ... l'École française d'Extrême-Orient venant à la rescousse de la commission spéciale.

Rien de particulier n'imposait cette décision ; ni l'ancienneté de la construction, ni son caractère architectural ne militaient en faveur du classement. La commission ne s'est, paraît-il, arrêtée qu'à l'intérêt historique quelle a jugé devoir primer toute autre considération. Elle a, en outre, proposé l'apposition d'une inscription commémorative rappelant que c'est par cette porte que Jean Dupuis et Francis Garnier ont fait leur entrée dans Hanoï.

Après les discussions qui ont surgi autour du projet de classement ; après les démarches actives faites par les partisans de la démolition immédiate, il était intéressant de noter une décision qui va être sans doute à nouveau commentée.

La Pagode des Corbeaux, qui servit, voici trois ou quatre ans d'isolement pour les pesteux, est également classée. Nous espérons que l'École française d'Extrême-Orient, à qui incombe désormais la garde de ce monument, s'opposera à l'exécution de travaux aussi peu appropriés que ceux qui ont été accomplis il n'y a pas bien longtemps et qui en ont modifié d'une manière si peu avantageuse l'aspect général.

---

## DÉCÈS

La mort de l'explorateur Jean Dupuis  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> décembre 1912)

L'Havas nous apporte la triste nouvelle du décès de l'explorateur Jean Dupuis !  
L'œuvre du disparu, sa laborieuse carrière ne sont pas de celles qu'on retrace en quelques lignes ; aussi nous réservons-nous de lui consacrer la page qui lui est due.  
Toutefois, les Indochinois ne peuvent rester insensibles à ce deuil, et nous nous inclinons respectueusement devant sa dépouille mortelle.

---

Un beau geste  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 décembre 1912)

M. le gouverneur général [Sarraut] a câblé au Département de faire déposer, au nom de l'Indochine, une couronne sur la tombe de M. Jean Dupuis et exprimer des condoléances à sa famille.

---

Service funèbre  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1912)

En souvenir reconnaissant des services rendus au pays par Jean Dupuis et de son dévouement envers la Mission au temps de la conquête, Mgr Gendreau célébrera, en la cathédrale de Hanoï, lundi prochain 9 courant, à 7 h. 1/2 du matin, un service funèbre, auquel sont invités les Français de la colonie.

---

NÉCROLOGIE  
Jean Dupuis  
par Marcel RUEDEL  
(*Les Annales coloniales*, 3 décembre 1912)

Il y a six semaines, c'était Octave Vandelet que nous pleurions ; aujourd'hui, c'est Jean Dupuis qui s'éteint.

Jean Dupuis, ce nom seul évoque tout un passé d'aventures glorieuses et la plupart de nos contemporains, en apprenant sa mort, ne se doutaient point qu'il fût encore de ce monde.

Jean Dupuis, Francis Garnier, Henri Rivière, voilà trois noms qui demeurent chers à tous les Français parce qu'ils évoquent les heures héroïques où la France réussit à se créer son empire indochinois.

Jean Dupuis était un précurseur qui avait survécu à sa fortune et à sa gloire.

En juin 1911, il était venu comme tous les ans à Paris et un ami commun nous présenta dans l'antichambre même de M. Messimy où ce grand Français attendit plusieurs fois et fort longtemps. De taille moyenne, droit encore malgré ses 82 ans, les cheveux clairsemés, l'œil clair sur lequel semblait s'ombrer une tristesse résignée, Jean Dupuis aussi venait faire appel à la France qu'il avait doté d'un empire.

Il est mort dans une gêne voisine du dénuement.

Demain, la République élèvera à Jean Dupuis sans doute une statue, et elle aura raison. Il eût mieux valu lui assurer une vieillesse heureuse.

\*  
\* \*

Né en 1829 [1928] à Saint-Just-la-Pendue (Loire), Jean Dupuis voyagea d'abord en Égypte de 1857 à 1859, puis il partit en 1860 pour l'Extrême-Orient où la guerre de Chine était décidée. Il s'établit comme négociant à Hankéou sur le Yang-tsé-Kiang, il fit deux fois fortune, s'y ruina deux fois, reconquit son avoir et se créa d'importantes relations avec les mandarins des provinces méridionales.

C'est là qu'en 1868, il reçut la visite de Francis Garnier qui lui désigna le fleuve Rouge comme la future artère commerciale destinée à faire communiquer le Yunnan avec la mer.

Dès 1868, il quitta Hankéou pour gagner Tali, capitale du Yunnan ; les musulmans, qui avaient triomphé des Chinois, l'empêchèrent d'aller plus avant. Son titre de mandarin à bouton rouge lui était utile auprès du fonctionnaire, mais lui nuisait auprès des rebelles. Il ne put aller plus avant. Au mois de septembre 1870, Jean Dupuis repartit de nouveau d'Hankéou vers le Yunnan, arriva le 23 avril 1871, devant le song Coi (fleuve Rouge). Il le descendit en barque avec son fidèle serviteur Yu jusqu'à la frontière de l'Annam, s'assura de sa navigabilité et revint dans le Yunnan. Il avait découvert la route économique vers la Chine méridionale.

De retour en France, en 1872, il sollicita une mission officielle du ministère de la marine. Les Allemands occupaient encore une partie du territoire national, l'amiral Pothuau ne put satisfaire à son vœu. Il équipa alors à ses frais une flottille marchande, revint en Annam, et ce furent ses démêlés avec les autorités annamites qui provoquèrent la prise d'Hanoï par Jean Dupuis et ses amis, puis l'intervention et aussi la mort de l'enseigne Francis Garnier.

De ces événements sortirent l'expédition de la France au Tonkin et la création de notre empire d'Extrême-Orient.

Il est attristant de penser qu'en dépit de son courage héroïque et des services signalés qu'il rendit à la France, ce grand voyageur est mort dans le dénuement. Pour le dédommager de la saisie de sa flottille, lors des incidents de Hanoï, le gouvernement français lui avait accordé la concession d'une houillère au Tonkin [île de Kébao]. Cette exploitation était une mauvaise affaire où Jean Dupuis se ruina. Il avait déposé le reste de sa fortune dans une banque qui fit faillite. Si bien que ses derniers jours furent assombris par les soucis les plus cruels et les moins mérités. Il passait six mois de l'année à Paris et dans la Loire et les six mois d'hiver à Monaco, où il est mort le 27 novembre.

Il laisse plusieurs ouvrages [...]

Le gouvernement, sur la demande de M. Albert Lebrun, s'est fait représenter aux obsèques de M. Jean Dupuis par M. le préfet de la Loire.

---

### OBSÈQUES

*(Les Annales coloniales, 5 décembre 1912)*

Le gouverneur général de l'Indochine, qui était représenté aux obsèques de Jean Dupuis, a fait déposer une couronne sur la tombe de l'explorateur.

L'inhumation a eu lieu ce matin mercredi à 10 h. à Saint-Just-la-Pendue (Loire).

---

### PREMIÈRE TENTATIVE D'ÉRECTION D'UNE STATUE À HANOÏ

Du bronze pour Jean Dupuis

*(Les Annales coloniales, 7 décembre 1912)*

Un Comité vient de se fonder pour élever une statue à Jean Dupuis.

Nous applaudissons à la pieuse pensée des riches personnalités qui ont pris cette initiative, mais nous les aurions félicité bien davantage si elles avaient assuré une fin heureuse à ce grand Français.

Avant de couler du bronze pour nos morts, donnons du pain à nos héros qui se meurent.

---

### CHRONIQUE DE HAÏPHONG

Conseil municipal

*(L'Avenir du Tonkin, 31 janvier 1913)*

Le monument Jean Dupuis. — M. Debeaux, président de la chambre de commerce de Hanoï, a écrit au conseil pour lui demander son appui moral et financier pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jean Dupuis, le grand patriote qui fut le pionnier de l'occupation française au Tonkin.

M. Paquin rappelle que la chambre de commerce, sollicité sur le même objet, a exprimé le désir que le monument fut érigé à Haïphong.

M. Fauvel répond que Jean Dupuis, qui vint au Tonkin par le Yun-Nam, s'arrêta tout d'abord à Hanoï. Haïphong, d'ailleurs, n'existait pas alors. L'histoire de Jean Dupuis est intimement liée à celle de Hanoi, et il lui paraît juste que ce soit dans cette ville que lui soit rendu l'hommage de reconnaissance des Tonkinois.

M. Héraud est désigné pour représenter la ville au sein du comité, et le conseil vote 200 \$ pour le monument.

---

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1913)

À la Philharmonique. — Le conseil d'administration de notre société artistique s'est réuni le lundi 17 courant, à 9 heures du soir. U a d'abord décidé de remettre à une date ultérieure la soirée qui devait avoir lieu 'samedi prochain 22 courant. L'abondance des fête\* en février et, surtout, la proximité de celles en préparation pour la Mi-Carême ont été le\* raisons déterminantes de cette remise. De plus, on se souvient que cette réunion devait avoir lieu en partie au bénéfice des comités pour l'érection de monuments à Jules Boissière et à Jean Dupuis. Or, le premier de ces groupes a trouvé la date du 22 février vraiment trop rapprochée pour lui permettre une préparation suffisante de sa collaboration à cette fête ; quant au comité Jean Dupuis, il n'est pas encore définitivement constitué.

.....

---

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1913)

À la mémoire de Jean Dupuis — Le comité exécutif pour l'érection à Hanoi d'un monument à la mémoire de Jean Dupuis, premier commerçant français au Tonkin, ne sera définitivement constitué que lorsque les membres pressentis par le comité provisoire auront accepté de faire partie du comité exécutif ; à ce moment seulement nous publierons la composition de celui-ci.

Aujourd'hui, M. le gouverneur général a reçu une délégation du Comité venue pour lui offrir la présidence d'honneur du comité exécutif.

---

LE MONUMENT JEAN DUPUIS.-  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1913)

Le comité J. Dupuis ayant décidé de faire appel au commerce de la Métropole, en relation avec le Tonkin, M. le président de la chambre de commerce vient de demander à MM. les commerçants de bien vouloir lui donner l'adresse des maisons de commerce avec lesquelles ils sont en rapport.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1913, p. 3)

Le comité Jean Dupuis. — Au cours de sa dernière réunion, la Comité Jean Dupuis a pris connaissance d'une lettre de M. Paul Bluysen annonçant la formation à Paris d'un comité similaire et proposant la jonction de ces deux comités, ce qui a été accepté, le comité d'Hanoï subsistant seul désormais et la statue à la mémoire de J. Dupuis devant toujours être élevée sur une des places d'Hanoï.

Au sujet de la fête que le comite se proposait de donner, au moment du conseil du gouvernement, il a été décidé de la reporter soit au printemps prochain, soit à l'année prochaine.

M. H. Debeaux, président, devant rentrer en France, M. H. Laumônier, vice-président, est désigné pour le remplacer, et M Blot remplacera M H. Debeaux, comme représentant de la chambre du commerce.

---

LES ANCIENS TONKINOIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1913)

.....  
M. Hillairet, de sa voix chaude et vibrante, propose de procéder à la désignation d'un président d'honneur, en remplacement du regretté M. E. Schneider enlevé depuis-peu à l'affection de tous. À peine a-t-il prononcé le nom de Georges Vlaveanos que l'assemblée le choisit par acclamations comme président d'honneur de l'association. La verdeur de ses 82 ans jointe à ses 42 ans de Tonkin et à l'auréole de compagnon de Jean Dupuis, le plus ancien des Tonkinois, désignait tout naturellement l'ancien chef des Pavillons jaunes à la marque de confiance et de respectueuse déférence dont tous sont heureux de pouvoir l'honorer ; le capitaine *Georges* remercie en termes émus et chacun vient lui serrer la main.

On aborde enfin la quatrième question.

4° — Souscription au monument projeté à la mémoire de Jean Dupuis, l'explorateur du fleuve Rouge.

Dans sa séance du mois de juillet 1913, le comité d'Hanoï s'est occupé de la participation éventuelle de l'amicale à la souscription en faveur d'un monument à élever à Hanoï à la mémoire de Jean Dupuis. Le comité a été également saisi, dans la séance du 21 novembre 1913, d'une demande de M. Jean Roux, président du comité du Souvenir français, tendant à obtenir de l'Amicale sa participation pécuniaire à l'érection du monument élevé à la mémoire de Balny d'Avricourt, un des premiers officiers français tombé sur cette terre tonkinoise. Le comité a pensé qu'il valait mieux laisser à l'assemblée le soin d'accomplir le geste qui lui était demandé, et vient aujourd'hui solliciter sa décision à ce sujet.

Ces deux questions importantes ont été réservées à l'assemblée pour en délibérer, tant sur la souscription en elle-même, que sur le *quantum* de la participation de l'Amicale.

Pour couper court à une légère controverse sur le *quantum* de la souscription, car son principe n'est même pas discuté, le camarade Hillairet, dans une de ces motions généreuses dont il a le secret, demande à l'assemblée de ne pas séparer dans sa pensée les deux hommes, les deux Français qu'on lui demande d'honorer : tous deux ont servi la France et le Tonkin, tous deux sont par excellence les plus anciens des Tonkinois : l'association des anciens se doit à elle-même de les traiter sur le même pied de générosité ; la souscription sera de 100 \$ pour chaque monument. Et l'assemblée vote par acclamation la proposition du camarade Hillairet.

.....  
À JEAN DUPUIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1914)

LA REPRÉSENTATION DE GALA

Il n'y a pas d'être superstitieux que le Tonkinois, pensons-nous. Depuis quelques jours, nous jouissons d'une chaleur absolument anormale. L'orage éclate samedi soir,

l'éclairage de la ville en est interrompu. C'est la... crise, crie-t-on aussitôt, c'est la crise à Jean Dupuis. Et l'on ne proposait pas moins que de remettre à un soir sans orage la représentation organisée par le comité du monument qui doit perpétuer, sur les bords du fleuve Rouge, le souvenir de son explorateur. Fort heureusement, les dames font souvent montre de plus de courage que les hommes et la tempête n'est point pour les priver d'un spectacle et du plaisir de montrer une toilette élégante ou de jolies épaules. Et elles accoururent, dans le vent ou sous la pluie, dans un envollement de fins tissus, toutes riantes, toutes roses et parfois un peu ébouriffées, ce qui les rendait tout à fait charmantes.

D'un autre côté — côté scène —, les artistes amateurs s'effarouchaient peu des fureurs célestes et prenaient les coups de tonnerre pour des appels solennels au rideau. Somme toute, l'orage n'eut pas d'autre désastreux effet que de faire disparaître les fleurs que le Comité destinait aux dévouées interprètes du *Feu du Voisin* et de *On ne badine pas avec la Presse*.

L'orage n'est pas galant.

Il le fut d'autant moins, que de 21 heures à une heure et demie, Mmes Blot, Vierne et Johnson se prodiguèrent, en vérité !

Et je ne sais pas si tout le feu et même les feux du voisin compensèrent l'absence de gerbe traditionnelle.

encore, enlevés avec une verve qui faisait oublier l'heure tardive.

Mais, en fait de feu, il n'en est pas de plus inextinguible que celui dont brûlent nos amateurs pour l'art théâtral. Une œuvre quelconque, pour peu qu'elle présente un intérêt, leur fait apprendre, répéter et jouer des rôles, appeler le concours financier, toujours prêt, de leurs admirateurs, et subir la froidure ou l'étouffement des coulisses.

C'est l'*artis* et encore le *caritatis sacra fames* poussée jusqu'à l'héroïsme.

Passons à la soirée de samedi. Devant une salle où se pressait le monde officiel, ou ce qu'il en reste, toilettes exquis, beaux habits noirs ou étincelants uniformes mélangés, les deux actes de Francis de Croisset, interrompus et suivis de morceaux brillamment enlevés par la musique militaire que dirigeait M. P. Magnus, déroulèrent leur fantaisie spirituelle e légère.

Puis, M. Brenier vint réciter les vers suivants, de sa composition, vers inspirés qui firent se tourner les têtes vers la loge où, en compagnie de M. C. Morice, le plus ancien colon tonkinois, et de M. d'Argence, les deux survivants de la prise de Hanoi, MM. Vlaveanos et Gouma, chevaliers de la Légion d'honneur, souriaient, doucement émus, sous leurs cheveux blancs. Que devaient-ils penser et quel retour devaient faire vers les jours, subitement revenus en notre mémoire oublieuse, d'il y a 40 ans.

## L'ANCÊTRE

À la mémoire de Jean Dupuis

Au cœur de la pagode où la laque reflète  
Sur un fond rouge-sang, le caractères d'or,  
Siège mystérieux et??, où l'âme dort,  
Voici, sur son autel l'ancestrale tablette.  
Portant les deux flambeaux, la table des parfums.  
À têtes de dragons se dresse devant elle ;  
Et, dans le vase en bronze à forme rituelle,  
Les bâtonnets d'encens aux mânes des défunts,  
Sans cesse, jour et nuit déroulent leurs spirales.  
Elèvent, par milliers, leur hommage odorant,  
Et par delà le temps, la chaîne des parents



Se noue, en ces [no????us] aux chaînes filiales,  
 Tout, dans ce vieux pays vieux, se tourne vers les morts ,  
 Et nous — les héritiers des heures héroïques—,  
 Ne fonderons-nous pas le culte domestique  
 de l'Ancêtre par qui a commencé l'Effort.  
 L'Effort bien « de chanous », sans rancune et sans haine ;  
 Cet élan bien français qui sourit à sa peine,  
 Qui chante, tout en travaillant ;  
 Qui sait tresser de fleurs la garde de l'Épée,  
 Et qui lutine l'épopée,  
 Comme fait de sa jeune amante un jeune amant.  
 Car ils étaient deux contre près de dix mille,  
 À Hanoï ; — moins encore pour prendre le Delta.  
 Ah ! les bons gars hardis des champs ou de la ville,  
 Qui « tapaient dans le tas ».  
 Pas vrai, Vlavéanos ? — Georges, le « Capitaine » —  
 Car, pour toi non plus, pas d'oubli,  
 Toi qui survis encore la page lointaine  
 Où l'on pleure quand on la lit.  
 Et vous, Gouma, Costa, tous —; splendide phalange  
 Qu'on allait re[crut]ler ;  
 Et toi, ton nom si haut qu'y faillit la louange,  
 Intrépide Garnier !  
 Vous êtes tous venus ; et tant de vous restèrent ;  
 Mais il vous précéda.  
 Il vint, l'Ôseur, avant vous tous sur cette terre,  
 Où son pas vous guida.  
 Puis il fallut partir ; notre drapeau s'abaisse.,.  
 Non, reculer n'est pas français,  
 Et tant de sang... passons. Paix aux morts. Ah ! tristesse ;  
 S'il fût resté l'honneur, qu'importe le succès.  
 Lui, —l'espoir le soutient contre toute espérance ;  
 Il mène encore le bon combat.  
 Jean Dupuis n'est plus rien ; mais il reste la France.  
 Il s'achane, et lui souffle : « Va ;  
 « Si mon droit n'est qu'un mot, ton honneur est à tous  
 « Près des abandonnés, va reprendre ton rôle. »  
 Et c'est Rivière qui s'enrôle  
 Au bataillon des preux qui tombèrent pour nous.  
 Honorons donc l'Ancêtre, et d'un cœur unanime ;  
 Car il faut un seul cœur pour ces rites pieux.  
 Et nous tous, qui vivons, [pour] tous ces morts sublimes, Transmettons à nos [enfants  
 le] culte des Aïeux.  
 Quand sa proue obstinée ouvrait le fleuve no[?]  
 Ce qui le soutenait, dans ce rude duel,  
 Ce que devant ses yeux son cher Yun-nan profile,  
 Ce sont tous ces sommets aimés, d'un autre ciel,  
 Ce fleuve Rouge, qui porta sa renommée,  
 Qui vit, quatre ans, sou dur effort se dépenser ;  
 Souvenons-nous, — s'il roule une eau si bien nommée,  
 Qu'il est un autre fleuve, auquel il faut penser,  
 Un fleuve Rouge aussi, de flot non moins fécond,  
 Celui du sang français qui baigna cette terre,

Dont l'inondation, noblement volontaire,  
Après les jours de deuil, a donné la moisson,  
Élevons sur ses bords la pagode votive ;  
Pour devise, au fronton : « Tous pour un. Un pour d'un tous »; Qu'en l'or du  
souvenir ton nom Dupuis s'inscrive,  
Et ceux de tous ces morts qui moururent pour nous.

Henri Brenier  
Hanoï, le 21 février 1914.

Puis, l'amusante drôlerie de G. Timmory succéda au souvenir des gloires passées,  
deux actes encore, enlevés avec une verve qui faisait oublier l'heure tardive.

Quelques derniers accorde des cuivres et l'on se disperse, dans le froid subit, dans  
ces rues trempées si silencieuses où sonnent uniquement les trompes des automobiles,  
et le rire des piétons en route vers les cafés.

Et dans les autos comme devant les coupes de champagne ou les amples bocks, l'on  
parle encore de ce que l'on vient de voir et d'entendre et l'on applaudit à nouveau  
M<sup>me</sup> Blot, une Raymonde Vignon étrangement amoureuse devenue, par une subite  
métamorphose, une revêche M<sup>me</sup> Patriciat ; M<sup>me</sup> Vierre, une très élégante Jeanne de  
Robertie tout à fait ça ; M<sup>me</sup> Johnson, une aimable et douce Rosine Tournelle, M. Hué,  
anglais et belge successivement, d'un chic incomparable dont les entrées et les sorties  
ne manquèrent point d'être accueillies ou saluées de murmures flatteurs ; M. Fleury,  
amoureux, concentré ; MM. Tardy, la joie, la gaité de la scène ; MM. Faucillers, Du  
Parquet, P. Denobili de Bône, Blancsubé, tous, tous enfin sans oublier ceux qu'on ne vit  
pas mais qu'on entendit de derrière la coulisse comme M. Bazire dans les sérénades ou  
les musiciens de M. O. Baivy, et ceux comme M. Poulin dont le goût sûr et délicat se  
manifesta par une mise en scène impeccable.

Et les compliments pleuvent des levées comme ...il pleut dans la rue (Verlaine) et  
même, un nouveau venu, un Parisien, dit son étonnement et son plaisir. C'est la seule  
note nouvelle à ajouter à la symphonie laudative dont nous avons l'agréable coutume  
d'entourer nos artistes amateurs.

H. M. [Henri de Massiac]

## LE DÉJEUNER DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le déjeuner offert par la section tonkinoise de la Société de géographie commerciale  
a eu lieu hier, à midi, à [Hanoï-hôtel](#). Disons tout de suite que l'idée de M. Brenier de  
profiter du lendemain de la représentation au bénéfice de Jean Dupuis pour réunir, en  
un amical repas, le Comité du Monument, ceux qui restent des compagnons du grand  
explorateur et ce que Hanoï compte d'anciens Tonkinois, cette idée, disons-nous, a  
parfaitement été comprise et a eu le plus grand succès.

Trente à quarante convives ont répondu l'appel de la société. Il n'est pas possible de  
les citer tous sans commettre d'oubli. Nous nous bornerons à donner quelques noms au  
hasard du souvenir. Ce sont d'abord les deux héros du jour, le capitaine Vlaveanos « le  
capitaine Georges », et M. Gouma « le père Cyriaque », puis le général Lefèvre,  
commandant supérieur, MM. Finot, de l'École d'Extrême-Orient, Sestier, Brousmiche,  
Carlos, d'Argence, le neveu du célèbre pilote de Jean Dupuis, commandant Boucher,  
Laumônier, Blot, Ellies, Lachal, Morice, etc., etc. Trois dames honoraient cette amicale  
réunion de leur présence : M<sup>me</sup> d'Argence, filleule de Jean Dupuis, fille de son pilote ;  
Autigeon et Mercier.

Dès le « capitaine Georges » et le « père Cyriaque » arrivés, on se met à table, sans  
aucun protocole, sauf pour les deux anciens en l'honneur de qui l'on se réunit et

M<sup>me</sup> d'Argence, qui occupe avec M. Brenier et le général Lefebvre, le centre de la table. On se groupe donc suivant le hasard ou la sympathie et l'on attaque gaiement le menu ci-après qui, malgré les âges respectables de beaucoup des convives, obtient un grand succès, très mérité du reste.

#### MENU

Hors-d'œuvre variés  
Bar de la baie d'Along sauce mayonnaise  
Cœur de filet à la Périgueux  
Choux-fleurs au gratin  
Perdreux aux choux  
Petits pois à l'ancienne  
Dindonneau truffé  
Salade de saison  
Bombe glacée  
Petits fours  
Dessert assorti  
Vins  
Médoc et Graves en carafes  
Sauternes — Moulin-à-vent  
Mercier carte blanche frappé

Au champagne, M. Brenier remercie en peu de mots tous ceux qui ont répondu à son appel, d'abord les vieux compagnons de Jean Dupuis auquel il souhaite la continuation de leur verte vieillesse, le général Lefebvre, les membres des « Anciens Tonkinois » présents, dont les deux présidents : MM. Sestier et Brousmiche, le Comité Jean Dupuis tout entier, enfin les dames présentes qui ont apporté le charme de leur présence à cette amicale réunion. M. Brenier termina en levant son verre à la prospérité et au bonheur de tous les convives et aussi à la prospérité de la belle colonie que nous ont donnée la vaillance et le patriotisme du grand Français dont nous avons entrepris de commémorer le souvenir sur le lieu même de leurs efforts, à Hanoi.

M. Brousmiche prononce ensuite le discours suivant :

Allocution prononcée par M. Brousmiche au nom des anciens Tonkinois.

Le Comité de la Société amicale des anciens Tonkinois vous remercie ainsi que tous les membres de la Société de Géographie de l'Indochine d'avoir bien voulu l'inviter à assister à cette charmante réunion donnée en l'honneur des derniers survivants de l'expédition de Jean Dupuis au Tonkin : Georges Vlavianos, Cyriaque Gouma et Batiste Costa.

Tous les trois sont arrivés en Extrême-Orient en 1859 sur des voiliers ; ils n'ont jamais passé le canal de Suez, et je crois qu'ils ne sont jamais rentrés en Europe.

Au milieu de vous, Georges Vlavianos porte allègrement ses 82 années sonnées ; Cyriaque, ses 79 ; Costa, qui n'en a que 73 ans, n'a pu se joindre à nous, retenu à Haïphong par une grave maladie de son fils aîné et m'a chargé de l'excuser. Son rôle dans l'expédition de Jean Dupuis fut moins important que celui de ses autres compagnons. Engagé comme matelot charpentier, il se retira à Haïphong lorsque l'expédition fut disloquée, et y a toujours vécu, élevant ses enfants, en s'occupant de gérer les quelques propriétés que son labeur et son économie lui ont permis d'acquérir.

Je ne vais pas essayer de vous retracer l'épopée à laquelle ont été étroitement mêlés Georges Vlavianos [ligne illisible] plus compétents que moi-même. Je vous demande

seulement la permission de vous exposer quelques faits qui vous montreront le rôle glorieux joué par nos deux doyens d'âge dans cette

belle période héroïque qui a précédé et qui a amené notre établissement au Tonkin.

Georges Vlavéanos, après avoir commandé une compagnie dans le corps franco-chinois organisé par Gicquel, pour combattre l'insurrection des That-Ping, fut appelé par le vice-roi du Kiang-Seu à le seconder contre la rébellion des Mahométans dans cette province. Dans la citadelle de cette ville, il rencontra un Européen qui s'y était réfugié ; c'était Jean Dupuis, qui cherchait à gagner le Yunnan en traversant le Sé-Tchouen, afin de porter des armes et des munitions, et un canon au vice-roi de Yunnan-Sen. Dupuis parvint à pénétrer au Yunnan et reconnut qu'en descendant le fleuve Rouge, il pouvait arriver jusqu'au golfe du Tonkin ; mais les mandarins lui refusèrent le passage à Ho-Kéou ; accompagné par Cyriaque, qui avait commandé l'artillerie de Gicquel, dans l'insurrection des That-Ping et qui devait apprendre aux Yunnannais à se servir du canon. Dupuis revint à Shanghai par la vallée du Yang-Tsé. Il acheta de suite deux canonnières pour se rendre au Tonkin par mer, et transporter le convoi d'armes qu'il destinait au Yunnan.

L'une des canonnières, le Hoang Kiang, avait comme commandant le capitaine Georges, et comme second Cyriaque. Sur l'autre se trouvait Jean Dupuis et [Millot, mort il y a quelques années après avoir été le premier fondateur de la Société forestière de Bèn-Thuy.](#)

Le mécanicien de la flottille était le papa Gervais, que plusieurs d'entre vous ont dû connaître comme gardien du phare de Hou Dau, où il a tenu à être enterré, après avoir allumé sa lanterne pendant près de vingt ans.

L'expédition finit, non sans peine, par arriver à Hanoï en passant par le Cua-Cam, Sept Pagodes et le canal des Rapides. Les forts annamites n'osèrent tirer sur les navires et n'opposèrent aucune résistance à leur passage.

Dupuy, avec un convoi de sampans et de jonques, de remonter le fleuve Rouge avec des armes et du sel. Pendant ce temps, Vlavéanos resta à Hanoï avec ses canonnières, presque sans ressources, et sans menacé d'être attaqué ou incendié par les Annamites. Sa situation était des plus critiques, lorsque Francis Garnier arriva de Cochinchine avec des secours demandés par Dupuis qui n'avait pu pénétrer au Yunnan.

Devant l'hostilité des mandarins, Francis Garnier résolut d'attaquer la citadelle de Hanoï. Avec quelques matelots et soldats d'infanterie de marine, il s'empara de la porte ouest, pendant que Georges Vlavéanos enfonçait la porte Est, soutenu par les feux des canonnières dirigés par Cyriaque.

En même temps, de Trintinian, sous-lieutenant d'infanterie de marine, s'emparait de la citadelle de Hai-Duong avec quinze hommes, et le Dr Harmant, avec le même nombre, entra dans celle de Nam-Dinh.

Ce dernier ne tardait pas à s'y trouver dans une situation critique, sans munitions. Georges, sur une vieille chaloupe, « Le Sontay », s'y rendait, et parvenait à lui porter des cartouches ; la petite garnison n'en possédait plus que quelques paquets.

À son retour à Hanoï, Georges trouvait Garnier tué, la panique régnant ; les blessés étaient soignés sur le Hoang Kiang.

Le commandant Besnard envoyait, de Haïphong, l'ordre à Georges d'évacuer Hanoï et de redescendre avec sa flottille ; il s'y refusait, arborant partout à Hanoi le drapeau tricolore.

Sachant que les Pavillons Noirs cherchaient à incendier la ville, et que l'un d'eux se cachait dans une maison où il fabriquait des matières incendiaires, Georges, doué à cette époque d'une force herculéenne, n'hésita pas à aller lui-même s'en emparer.

Conduit à la citadelle, le Chinois fit des aveux complets, et fut de suite décapité.

Puis, avec l'aide de Chinois commerçants, et de Mgr Puginier, Georges organisa une milice, et put ainsi protéger la ville.

Les Chinois reconnaissants firent don à Georges Vlavéanos d'étendards qu'il conserve encore, et sur lesquels sont inscrits les titres glorieux qu'ils lui décernèrent.

---

## VIEUX SOUVENIRS

Causerie sur Jean Dupuis faite par M. d'Argence au cours de la réunion de la Société de géographie du 22 février 1914 à Hanoï.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1914)

Mon Général, Mesdames, Messieurs,

Il serait certainement plus intéressant pour vous d'entendre un des héros ici présents vous faire le récit des faits dont il a été témoin. Moi, je ne puis que vous répéter ce qu'ont raconté, autrefois, en parcourant les dédales de l'ancienne Hanoï, Jean Dupuis lui-même, et un de ses officiers, mon oncle, le capitaine d'Argence.

Beaucoup de personnes ne sachant pas exactement quelles furent les circonstances qui amenèrent Jean Dupuis au Tonkin, je vais, si vous voulez bien me permettre, vous dire quelques mots sur ce grand Français.

Fils de riches agriculteurs de la Loire, et agriculteur lui-même<sup>1</sup>, Jean Dupuis était trop actif et trop entreprenant pour rester confiné dans ses terres.

Au moment du passage du général Cousin de Montauban, qui se rendait en Chine en 1858, Jean Dupuis était déjà établi en Égypte où il avait créé un comptoir. Il fut alors présenté au général par un ami commun, et se prit d'un tel enthousiasme pour l'Extrême-Orient qu'il ne tarda pas à partir pour Hongkong, puis il monta à Shanghai et à Pékin lors de la signature du traité de paix.

À cette époque, les provinces de la Chine étaient dévastées par les hordes rebelles des Thai-Ping.

Grâce aux relations qu'il avait au se créer à Pékin et aussi à sa connaissance de la langue chinoise qu'il s'était mis à étudier dès son arrivée en Chine, il traita avec les autorités du Yunnan pour la fourniture des armes nécessaires à la répression du brigandage.

Mais il fallait faire parvenir ces armes, et ce n'était pas chose facile, car les autorités anglaises, qui voulaient se réserver le monopole de ce commerce, frappaient les convois d'armes de droits très élevés. Jean Dupuis songea alors à chercher une autre voie que le Yang-Tsé et à utiliser le fleuve Rouge dont le cours n'avait pas encore été exploré. La navigabilité de cette grande artère ayant été reconnue par lui, les autorités chinoises usèrent du droit de suzeraineté de la Chine sur l'Annam pour obtenir de la cour de Hué la libre circulation des convois appartenant à Jean Dupuis sur le fleuve Rouge.

C'est alors que Jean Dupuis se créa une flottille en faisant l'acquisition de quatre navires à vapeur, dont deux canonnières, et de plusieurs jonques, et en prenant à son service 25 Européens. L'une de ces canonnières, le Lao-Kay, fut commandée par Albéric d'Argence, capitaine au long cours, officier des Messageries maritimes, et l'autre, le Hong-Kong, par le capitaine Georges Vlaveanos, secondé par M. Cyriaque [Gouma], tous deux ici présents. Lorsque, en septembre 1872, l'expédition arriva à Hanoï pour se rendre au Yunnan, les représentants de la Cour, de Hué feignirent d'ignorer les ordres du roi et de douter de l'authenticité des pièces que Jean Dupuis leur communiquait. C'était le commencement des hostilités, de la lutte.

Aussi conciliant qu'énergique, Jean Dupuis fit mouiller sa petite escadre devant la ville, juste en face de la rue qui porte aujourd'hui son nom, et essaya de s'entendre avec les autorités annamites mais ce fut en vain.

---

<sup>1</sup> Autre version plus bas (discours de Tholance en mai 1931).

Tandis que les mandarins demandaient des délais, pour laisser passer l'expédition, ils construisaient des barrages sur le fleuve, faisaient afficher des menaces de mort contre quiconque aurait des relations avec les Français.

La population tonkinoise, qui prenait partie pour les Français, usa alors d'un stratagème, afin de ravitailler les équipages sans s'exposer aux terribles représailles des mandarins. Tous les trois ou quatre jours, on pouvait voir défiler, sur les berges du fleuve, des théories de marchands qui venaient, comme par hasard, se faire dévaliser et qui poussaient de grands [...] leurs charges. Grâce à cette ruse, les équipages ne manquaient de rien et les marchands y trouvaient leur compte.

En mars 1873, la situation était telle que le vice-roi du Yunnan offrit dix mille hommes de troupes pour garder le fleuve Rouge ; mais Jean Dupuis refusa, il ne voulait pas d'une intervention chinoise et n'accepta qu'une escorte de 150 hommes d'élite.

Le 29 mars 1873, il quitta le Yunnan avec sa petite troupe qu'il logea à Hanoï dans des maisons qu'il avait louées dans la rue du Cu-Nan et dans la rue Neuve (aujourd'hui rue Jean-Dupuis) entre les deux postes.

De nouveau il fut attaqué par les mandarins qui faisaient guetter les matelots et les Yunnannais pour les assassiner sur place ou les capturer et les mettre à mort dans la citadelle. On vit alors ce vaillant Français, presque seul, le revolver au poing, traverser des centaines de soldats armés, pour délivrer un de ses hommes à qui on refusait de rendre la liberté. Presque chaque jour, pendant les mois d'avril et de mai, il y eut des escarmouches.

Etc.

.....  
Le traité Philastre, qui fut néfaste pour les Français, le fut encore davantage pour le peuple tonkinois qui fut abandonné à la vengeance des mandarins de Huê devenus tout puissants.

De ce fait, Jean Dupuis était ruiné, on mettait l'embargo sur sa flotte, et on l'expulsait purement et simplement sans l'indemniser, ni lui ni ses équipages.

Ce que fut la vie de Jean Dupuis pendant les 10: ou 15 ans qui suivirent ce funeste traité, je l'ignore, car Jean Dupuis avait trop de dignité et de grandeur d'âme pour se plaindre, mais ce qui est certain, c'est qu'il fut très malheureux jusqu'au jour le gouvernement français lui accorda les gisements houillers de Kébao, des pêcheries [sic] sur la côte d'Annam (desquels il ne put retirer aucun parti) et une modeste pension de 6.000 fr.

À l'occasion de la mort toute récente de notre grand compatriote, on a raconté des choses inexactes : on l'a représenté comme ayant vécu, pendant les dernières de sa vie, à la charge de sa servante. Loin de méconnaître le dévouement admirable de madame Bretonnière, je puis affirmer que Jean Dupuis, avec lequel j'ai passé la plus grande partie de l'année 1911, lors de mon dernier congé, jouissait d'une pension que M. Sarraut, à la veille de venir prendre le gouvernement de l'Indochine, avait spontanément portée de 6.000 à 9.000 francs, plus une rente viagère, ce qui lui permettait de vivre dignement et de passer les hivers à Monaco où il avait un pied à terre, 9, rue Antoinette.

En outre, il avait toujours conservé un petit appartement à Paris et sa vieille maison familiale, à Saint-Just-la-Pendue près de Roanne, où il repose maintenant.

Je suis profondément reconnaissant à M. le président de la Société de géographie, de m'avoir donné l'occasion de dire, devant une assemblée aussi choisie, ce que fut Jean-Dupuis.

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juillet 1915)

.....  
Monuments Jean Dupuis, Balny d'Avricourt, Boissière.—La commission municipale, sur la proposition de M. le président, décide, à l'unanimité, de fixer dès maintenant les emplacements sur lesquels devront être édifiés les monuments ci-après :

1° Monument Jean Dupuis, sur le quai du Commerce, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'horloge électrique.

2° Monument Balny, en face de la Direction générale des Douanes entre le quai, la rue de la Concession et la rue de France.

3° Monument Boissière, sur les bords du Petit Lac.  
.....

---

## 1928 : centenaire de la naissance de Jean Dupuis Monuments à Hanoï et Saint-Just-la-Pendue

Un monument à Jean Dupuis  
(*Les Annales coloniales*, 17 septembre 1928)

Le Conseil général de la Loire a voté une importante subvention pour l'érection à Saint-Just-la-Pendue d'une statue à l'explorateur Jean Dupuis, un des premiers pionniers de la conquête du Tonkin. La chambre de commerce de Roanne s'est inscrite pour 1.000 francs.

L'inauguration de ce monument aura lieu cette année.

---

Un trait merveilleux d'abnégation domestique  
(*Les Annales coloniales*, 3 décembre 1929)

Il est parfois des traits de fidélité, plus, de véritable affection et de dévouement, qui sont admirables.

Vous ne connaissez pas Rosalie Bretonnière ? Son rôle social, la fit cependant lauréate du prix de vertu de l'Académie.

Elle fut pendant 70 ans la servante de l'explorateur Jean Dupuis ; lorsqu'il sortit ruiné de ses entreprises coloniales, elle ne voulut point le quitter et le servit sans gages.

Plus tard, lorsqu'il mourut, elle employa ses dernières économies à payer le transport du corps de son malheureux maître jusqu'au cimetière du village natal où l'explorateur avait désiré être enterré

Croyez-vous qu'on puisse trouver geste beaucoup plus beau dans la vie intime des hommes ?

---

Jacques-Louis-Robert-Pierre VILLENEUVE, sculpteur  
(Bassan, Hérault, 1<sup>er</sup> janvier 1865-Paris, 16 février 1933)

Les biographies en ligne à ce jour (18 juillet 2020) réduisent son œuvre coloniale à un portrait de Gratien Candace.

Il est aussi l'auteur du monument aux morts de la Garde indigène au cimetière de Hanoï (*L'Avenir du Tonkin*, 29 avril 1914), d'une participation, notamment un bouddha débonnaire, au pavillon d'Angkor de l'Exposition coloniale de Marseille (1923), d'une statue de Joffre en capitaine commandée par Sarraut, ministre des colonies (1920-1924), d'une statue du Dr André Pichon à la Guadeloupe (1928) et du bas-relief en souvenir de Jean Dupuis.

Officier de la Légion d'honneur du 2 août 1923 (et non 1928 comme l'indique wikipedia).

Un monument à Jean Dupuis  
(*Comœdia*, 1<sup>er</sup> mars 1930)

« Le gouverneur général de l'Indochine, lisons-nous dans les *Annales coloniales*, approuve le marché de gré à gré passé entre M. Blanchard de la Brosse, résident supérieur, directeur de l'Agence économique, agissant au nom et pour le compte du gouverneur général, et M. Jacques Villeneuve, sculpteur statuaire, à Paris, pour l'exécution d'un monument à la mémoire de Dupuis.

« Le paiement du montant de ce marché s'élevant à la somme de cent quatre-vingt mille francs sera supportée :

« Par le budget local du Tonkin pour une contribution de 600.000 francs en deux annuités;

« Par le budget municipal de Hanoï pour une contribution de 40.000 francs en deux annuités ;

« Par le budget général de l'Indochine pour le surplus jusqu'à concurrence du total convenu, majoré des transports. »

Nous ne saurions trop applaudir à une commémoration de Jean Dupuis qui soit digne de son grand souvenir. Mais pour un tel hommage, M. Villeneuve semble-t-il bien indiqué ?

Quelques villes, Montpellier, entre autres, possèdent des monuments de lui qui ne ressemblent en rien à des chefs-d'œuvre.

---

En souvenir de Jean Dupuis

Monument à la mémoire de l'explorateur Jean Dupuis  
(*Les Annales coloniales*, 7 juin 1930)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juillet 1930)

Le maître sculpteur Jacques Villeneuve, qui expose cette année, au Salon des Artistes français, le buste en marbre d'une très jolie fillette, M<sup>lle</sup> Jacqueline Le Portais, et une Jeanne d'Arc pour accomplir sa mission divine (bronze à cire perdue, doré et patiné), aurait pu mettre, dans ce même Salon, un morceau de grande envergure : le haut relief en bronze que l'éminent gouverneur général actuel lui commanda, il y aura bientôt deux ans, pour commémorer à Hanoï même, sur les bords du fleuve Rouge, le centenaire de Jean Dupuis. On sait que Jean Dupuis, hardi explorateur du fleuve Rouge, donna le Tonkin à la France, non sans avoir eu de longues et pénibles péripéties.



Il s'agissait pour lui, en effet, de joindre par une route navigable, qu'il trouvait dans le fleuve Rouge même, le Yunnan à la Cochinchine, et faciliter ainsi le commerce français dans cette partie, de l'Extrême-Asie.

L'éminent sculpteur a représenté Jean Dupuis en tenue de l'époque (1873) arrivant aux portes d'Hanoï.

Au premier plan, Jean Dupuis, dans une martiale allure, indique sur la carte, à un Annamite, le chemin qu'il vient de parcourir. À sa gauche, un interprète annamite semble attendre les ordres de son maître.

Au second plan, des coolies déchargent demi-nus des sampans et des jonques, de leurs diverses marchandises. Tandis qu'à l'horizon, un bâtiment français, le *Bouraigné* [Bourayne], sans doute, surveille et protège le débarquement.

Villeneuve a fait les recherches nécessaires au Musée de la marine et à la bibliothèque de l'Agence économique de l'Indochine et rendu en une page de bronze le haut relief, de 3,70 x 2,80. qui sera érigé, cette année, sur les larges bords du Song-Koï sur un emplacement gazonné, encadré de hauts bambous qui feront, avec le monument. un ensemble très décoratif.

L'œuvre est encore chez le fondeur où nous l'avons admirée ; son auteur compte l'accompagner en octobre prochain pour la mettre en valeur suivant les règles d'un urbanisme des plus modernes.

Notre sculpteur a déjà, en terre d'Asie, le monument à la Garde indigène et une belle statue d'un grand caractère qui retrace les traits du maréchal Joffre, alors qu'il était capitaine au moment où il fut chargé de compléter les fortifications de la capitale du Tonkin. Cette œuvre lui fut demandée par M. Albert Sarraut alors qu'il était ministre des Colonies.

On a raison de confier ainsi à des maîtres du ciseau des œuvres prestigieuses qui sont, à leur manière, des œuvres de bonne colonisation.

---

Le bas-relief commémoratif du débarquement de Jean Dupuis  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 septembre 1930)

Le bas-relief représentant Jean Dupuis lors de son débarquement à Hanoï à la porte qui garde son nom vient d'arriver à Hanoï.

Il est en bronze épais de 0 m 30 et mesure 4 m. de long sur 3 m. de haut. L'œuvre est signée Barbedienne et Villeneuve.

La question reste de savoir où le bas-relief va être placé.

---

Subventions et secours  
(*Bulletin municipal de Hanoï*, décembre 1930)

.....  
Subvention pour l'érection du monument Jean-Dupuis : en moins 2.000 \$.

La subvention précitée, qui avait fait l'objet d'un règlement en deux acomptes, est couverte. Le crédit, en conséquence, n'a pas été renouvelé.

---

Inauguration du bas-relief Jean Dupuis  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mai 1931)

Le 23 mai à 8 heures du matin, aura lieu l'inauguration du bas-relief destiné à perpétuer la mémoire de Jean Dupuis et apposé quai Clemenceau sur le mur de l'École [du quai Clemenceau].

Toutes les personnalités y assisteront, plusieurs discours seront prononcés, des détachements de troupes de la garnison, de la garde indigène et la musique y assisteront. Le programme n'est pas encore définitivement arrêté ; nous le publierons en temps voulu.

---

*(L'Avenir du Tonkin, 20 mai 1931)*

Le bas-relief Jean-Dupuis. — L'inauguration du monument Jean Dupuis aura lieu le 23 mai courant samedi à 17 heures 1/2 au lieu de 8 heures. (Note rectificative).

---

*(L'Avenir du Tonkin, 22 mai 1931)*

Le bas relief Jean Dupuis. — Demain samedi 23 mai à 17 h. 30 aura lieu l'inauguration du monument Jean Dupuis en présence de M. le gouverneur général, du général commandant supérieur des troupes, du résident supérieur, et des autorités civiles et militaires.

Le bas-relief représentant Jean Dupuis, explorateur du fleuve Rouge, a été érigé face au fleuve, tout près de la rue qui porte son nom, sur le quai Clemenceau.

Un détachement, composé d'une compagnie d'infanterie coloniale, d'une compagnie de tirailleurs et de la Garde indigène présentera les armes et défilera après la cérémonie.

Des allocutions seront prononcées par le résident supérieur au Tonkin, le résident-maire de Hanoï et M. Jean Roux, président du Souvenir français.

---

*(L'Avenir du Tonkin, 23 mai 1931)*

Cérémonie en l'honneur de Jean Dupuis. — La cérémonie en l'honneur de Jean Dupuis aura lieu aujourd'hui à 17 h. 30, quai Clemenceau.

Le chef de la colonie, M. le général commandant supérieur, les autorités seront là pour rendre un témoignage public à l'explorateur du fleuve Rouge. Sera là aussi une de nos très estimées concitoyennes, madame d'Argence, filleule de Jean Dupuis, fille de M. le capitaine Albéric d'Argence, décédé à Nice en 1904.

---

EN L'HONNEUR DE JEAN DUPUIS  
*(L'Avenir du Tonkin, 26 mai 1931)*

Samedi à 17 heures 30 a eu lieu, quai Clemenceau, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jean Dupuis.

Dans les tribunes qui avaient été dressées de chaque côté du monument prirent place M. le gouverneur général Robin, entouré de M. le général commandant supérieur Billotte, de Sa Grandeur Mgr Gendreau qu'accompagnait le R. P. Lebourdais,

M. Tholance, gouverneur des colonies, résident supérieur au Tonkin, M. Guillemain, résident-maire de Hanoï, et de toutes les autorités civiles et militaires de la ville.

Après un discours de M. Roux, président du Souvenir français, M. Guillemain prit la parole en ces termes :

Monsieur le gouverneur général, Messieurs,

Je ne saurais rien ajouter au magnifique éloge que vous venez d'entendre pour illustrer davantage l'œuvre de Jean Dupuis et, en particulier, son rôle prépondérant dans l'établissement de l'influence française au Tonkin.

Il est pourtant de mon devoir de rendre, au nom de la Ville de Hanoï, un juste hommage au grand patriote qui, le premier, vint y établir sa résidence.

S'il fut le véritable initiateur de notre Protectorat au Tonkin (et sur ce point, l'histoire est désormais fixée) n'est-il pas aussi loyal de reconnaître que le rapide et splendide essor de cette cité tire indirectement son origine du passage de Jean Dupuis dans ses murs ?

C'est à quelques pas d'ici, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, et qui comprenait uniquement, à l'époque, des maisons en torchis et pailloles, que Jean Dupuis dut s'installer, le 22 décembre 1872, en attendant le résultat de ses interminables démêles avec les autorités indigènes.

Ancrée sur le fleuve, exactement en face de ce monument, sa flottille tenait en respect ses fourbes adversaires, impatiente d'affronter le Song-Koi, « voie promise » de l'expédition.

Pendant de longs mois, où il perdit un temps précieux au grand préjudice de ses intérêts, il dut stationner ici même avec les vingt cinq Français qui lui faisaient escorte, audacieux comme lui et confiants dans son étoile.

Parmi eux, je citerai seulement, outre Ernest Millot, ancien président du conseil d'administration municipale de la concession française de Shanghai et second de l'expédition, le capitaine Albéric d'Argence, commandant le « Lao-Kay », le capitaine Vlavianos, commandant le « Song-Giang », puis, plus tard, le corps des 500 pavillons jaunes chargé de libérer le territoire des terribles pavillons noirs, les instructeurs d'artillerie et mécaniciens Costa et Cyriaque.

Et c'est pour moi l'heureuse occasion de saluer ici les descendants de ces pionniers de la première heure, qui ont bien voulu rehausser de leur présence cette cérémonie, et auxquels s'adresse aujourd'hui le tribut de reconnaissance dû à leurs devanciers : j'ai nommé M. André d'Argence, premier instituteur français du Tonkin, ami personnel et confident de Jean Dupuis, madame d'Argence, pupille de l'explorateur, MM. Vlavianos frères, fixés depuis leur naissance à la Colonie et actuellement industriels à Haïphong, enfin les familles Costa et Cyriaque bien connues en Indochine.

C'est pendant son séjour forcé à Hanoï que Jean Dupuis sentit monter vers lui, dans un élan libérateur, la confiance des braves Tonkinois, ainsi qu'il les désignait lui-même ; c'est là qu'il conçut le généreux projet de prêter son aide aux populations opprimées contre les abus d'un pouvoir tyrannique. Il eut surtout alors le grand mérite de comprendre quel immense profil matériel et moral pouvait tirer son pays d'une intervention qu'il désirait essentiellement pacifique, et qui faisait gagner à la France, en échange de son action bienfaisante, le cœur de ses nouveaux protégés.

Il n'a malheureusement pas dépendu de lui seul que ce résultat fut atteint.

Mais c'est aussi à Hanoï qu'il devait éprouver les plus amères désillusions. Non seulement il était la victime de la duplicité des mandarins dont tous les efforts tendaient à l'isoler de la population et à lui susciter des embûches, mais il fut incompris de nos compatriotes eux mêmes.

La mort funeste de Francis Garnier mit fin à ses dernières espérances à la réalisation desquelles il avait consacré sa fortune entière. Désespéré, ruiné, désavoué, il quitta tristement cette ville où, plus tard, devaient le rappeler à plusieurs reprises son

attachement aux Tonkinois et le désir bien compréhensible de revoir l'œuvre accomplie quoi qu'en ait dit ses détracteurs, à cause de lui sinon par lui.

Et c'est encore de Hanoï qu'il reçut la plus grande consolation à ses souffrances morales. Si, en 1885, il retrouvait la population encore découragée, prête à désespérer de la France, il revenait en 1886 afin de rallier le peuple à la politique de Paul Bert qui continuait en partie la sienne.

À peine débarqué sur ces quais, il vit les notables et les lettrés tonkinois venir en foule, envoyés par leurs concitoyens, et pleins de la confiance qu'il avait sur leur inspirer, solliciter son avis, et lui demander de les rassurer sur les intentions du nouveau gouverneur.

À son départ, raconte Ernest Millot, les Tonkinois lui ménagèrent une surprise : comme il se rendait à bord du « Jean-Luro », stationné en face de la douane, il se vit tout à coup entouré de députations qui l'attendaient depuis longtemps pour le saluer, lui souhaiter bon voyage et prompt retour. Au moment où il fut sur le point de monter à bord, dit-il, toutes les mains se tendirent vers lui.

En janvier 1888, il faisait une nouvelle apparition à la Colonie, et le journal *l'Avenir du Tonkin* relatait ainsi l'évènement :

« M. Jean Dupuis est parmi nous depuis quelques jours. Dès son arrivée, le vaillant explorateur, le bon Français, qu'on pourrait aussi appeler le grand modeste, n'a pas cessé de recevoir les marques les plus touchantes de l'estime et de l'amitié de ses nombreux amis ainsi que de la population indigène. »

De superbes broderies, préparées depuis longtemps à son intention, lui ont été remises par des députations tonkinoises en témoignage de reconnaissance et d'affection. »

Rien ne pouvait mieux lui faire oublier l'amertume des années passées que ces manifestations de réelle sympathie, venant d'une population malheureuse au sort de laquelle il s'était passionnément intéressé.

Rien ne démontre davantage l'influence profonde qu'il avait acquise en ce pays et qu'au mépris de ses intérêts personnels, il offrait au service de la France.

La Ville de Hanoï se devait d'honorer la mémoire de cet homme énergique et généreux à la fois, sans lequel peut-être elle n'eût jamais connu sa prospérité d'aujourd'hui. Aussi est ce avec le plus vif empressement que répondant à l'appel de M. le gouverneur général Pasquier, la municipalité décidait de participer largement à la réalisation de ce bas-relief qui marque la commémoration du centenaire de la naissance de Jean Dupuis.

Désormais, l'effigie du vaillant explorateur dominera les rives du fleuve Rouge et rappellera aux générations futures l'histoire d'une grande épopée.

La Ville, qui a reçu le dépôt du glorieux monument, veillera religieusement à sa conservation.

M. Tholance prononce ensuite le très beau discours que voici :

Monsieur le gouverneur général,  
Mesdames, Messieurs,

Si le temps ne dépouillait les entreprises humaines, aussi vastes soient-elles, de la passion qui, communément, les anime, si, les synthétisant en quelque sorte, il ne leur restituait dans le cadre qui leur appartient leur exacte valeur, l'homme dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, ferait encore figure de vaincu.

Certains sont entrés vivants dans la gloire. D'autres, plus grands peut être, mais moins heureux, ont lutté toute leur existence pour la réalisation d'un rêve immense, y ont consacré leur cœur, leur fortune et leur vie, puis, brisés par les forces coalisées de la fatalité et de l'ignorance, ont connu, au seuil de la victoire, toutes les amertumes de la défaite.

Tel a été l'injuste destin de l'héroïque explorateur, du vaillant Français qui fut le premier colonisateur de ce pays.

Jean Dupuis naquit, en 1828, dans une petite bourgade du Forez, à Saint-Just-la-Pendue. Nous avons sur son enfance très peu de renseignements ; mais nous savons que, d'origine modeste, il fut, à l'âge où les jeunes gens fréquentent encore l'école, tisseur et façonnier. Ses écrits, ses mémoires, les communications qu'il fit à diverses époques à la Société de Géographie, prouvent cependant qu'il avait su acquérir une vaste culture. qui n'était pas un des moindres charmes de son esprit. C'était, si je puis dire, un self made man qui avait puisé sa science non dans les livres mais au contact même de la vie.

Dans cette région si active du bassin de Saint-Étienne. où sont nées tant d'industries diverses, on le voit s'enquérir, dès son jeune âge, de toutes les ressources de la vie économique. Là, l'Homme descend jusqu'aux entrailles de la Terre pour lui arracher les richesses qui y sont cachées. À côté des hauts fourneaux et des marteaux-pilons bruissent les métiers à tisser. Les usines couvrent le pays, innombrables. Féconde atmosphère de travail :

L'esprit s'applique à la matière et se fait réalisateur. Et cette qualité essentielle, nous la retrouverons, malgré l'élévation de la pensée, dans les plus hautes conceptions de l'homme d'affaires, du savant, de l'explorateur que fut Jean Dupuis.

Mais cet horizon du pays natal, pour si captivant qu'il soit, est encore trop restreint pour un tel cerveau. Poussé par cette soif d'aventures, qui coïncide chez les peuples avec les grandes entreprises humaines, il est entraîné par le flot qu'attire l'œuvre d'un autre glorieux Français : Ferdinand de Lesseps ; à vingt-cinq ans, il part pour l'Égypte, au moment où vont s'ouvrir les travaux du canal du Suez. Dans la foule des ingénieurs, des marchands, des aventuriers, il y a place pour les forts et c'est là qu'il désire s'établir. Mais bientôt, d'autres pays, plus lointains encore, appellent ses ambitions Ce sont les Indes encore fabuleuses qui renferment tant de richesses, c'est la Chine mystérieuse qu'une expédition prochaine va ouvrir aux compétitions européennes. En 1858, on le trouve à Hongkong, puis à Shang-Hai occupé d'affaires commerciales.

Quelques mois plus tard, il suit le corps expéditionnaire anglo-français qui débarque à Tiên-Tsin pour obtenir réparation d'odieux massacres de missionnaires et de commerçants appartenant à ces deux nations. Il arrive ainsi dans la capitale de l'Empire du Milieu, le 26 octobre 1860, au moment mime de la signature du traité de Pékin.

Ce lointain voyage n'est cependant pour lui qu'une digression. Il s'apprête déjà à retourner en Égypte mais le Hasard met sur sa route Eugène Simon, chargé de mission par le ministère de l'Agriculture et du Commerce, qui va le détourner de ce projet. L'enthousiasme que suscite la Chine est général. Un immense pays s'ouvre à toutes les activités, dans lequel grouille une humanité affairée, intelligente, industrielle. Avec son nouvel ami, il suit la Mission anglaise chargée d'ouvrir au commerce étranger le Yang-Tsé, ce fleuve bleu au nom poétique, et de déterminer les trois ports qui, aux termes du traité, doivent être accessibles aux Européens. Mais les Anglais, gens pratiques, ont aussi d'autres visées et ils songent, à travers le Se Tchien et le Yunnan, à rejoindre les Indes.

À leur école, sans doute comprend-il l'importance et l'étendue de ce vaste problème. Pour le mieux résoudre au profit éventuel de son pays, il s'initie aux mœurs et à la vie de ce peuple qui va fixer sa destinée. De même qu'il s'est instruit, seul, en d'autres temps, avec une tenace application il apprend, maintenant, le chinois. Et par la langue s'éclaire en lui tout ce qui demeurait mystérieux, étrange dans ce vaste empire.

Esprit hardi et aventureux, il joint à une intrépide audace et à une opiniâtre volonté une sage prudence et de véritables dons de diplomate. Il devient très vite l'ami des plus hauts mandarins. Son savoir-faire, sa compréhension, son intelligente activité les frappent vivement et ils n'hésitent pas à utiliser tant de précieuses qualités.

Installé à Hankéou, en plein cœur de la Chine, il voit ses affaires prospérer rapidement en ne tarde pas à s'enrichir. Pendant cette époque si troublée, un édit impérial lui concède le monopole de la fourniture des armes et munitions nécessaires aux troupes qui gardent le bassin du Yangtsé. Le Yunnan est, depuis de longues années, en pleine révolte. Le vice-roi de cette province fait, à son tour, un pressant appel à ses services. Mais une idée plus haute, aux buts moins directement intéressés, hante la pensée de Jean Dupuis. La mission anglaise qui cherchait une voie conduisant jusqu'aux Indes vient d'échouer. Une autre mission, française celle-là, partie de Saïgon avec Doudart de Lagrée pour atteindre le Yunnan en remontant le Mékong, s'est heurtée aux rapides infranchissables qui barrent en plusieurs points le cours de ce grand Fleuve. À lui sera réservé l'honneur de débloquent enfin cette immense contrée du Sud-Ouest chinois et puisqu'il n'y a pas de route vers la jeune Cochinchine, c'est par le Tonkin plus proche qu'il s'efforcera de passer.

Le 18 septembre 1898, il entreprend un long voyage d'études et de découvertes. Remontant d'abord vers le Nord, il explore le Se-Tcbuen, levant des itinéraires, notant les moindres détails, car rien ne le laisse indifférent ; et, par des routes inconnues, à travers mille périls, passant du fleuve Jaune au fleuve Bleu, après huit mois de pérégrinations, il parvient au Yunnan, but qu'il s'est assigné. Yunnansen est alors assiégée par les musulmans révoltés. Qu'importe ! Il y pénètre malgré tous les obstacles. Un bref séjour dans cette ville lui permet de constater l'abondance des ressources de cette province et il revient à Hankéou mûrissant le hardi projet qu'il avait déjà conçu.

Mais on ne peut faire œuvre utile dans un pays que désole la guerre civile. Aussi expédie-t-il au maréchal Ma, son ami, qui, plus tard, sera son associé, des armes et des instructeurs. Grâce à ce concours, celui-ci étouffe promptement la rébellion. Désormais, Dupuis peut aborder sa tâche pacifique. Un deuxième voyage le conduit aux rives du fleuve Rouge dont il descend le cours de Man-Hao à Laokay, puis il pousse plus en aval, jusqu'à hauteur de Bao-Ha. Rien ne le rebute, ni les difficultés éventuelles de la navigation, ni la présence des Pavillons Noirs.

Il ne doute plus que ce fleuve, dont il vient de découvrir la limite navigable, ne soit la route tant cherchée, celle qui drainera vers la mer l'or, le cuivre, l'étain, la houille, toutes les richesses accumulées dans ces provinces inaccessibles jusque là, de l'Empire du Milieu.

Son plan est formé et le 9 octobre 1871, il quitte Yunnansen pour le mettre à exécution.

Quelle puissance eût pu s'opposer alors à ce qu'il parvint avec l'unique concours des autorités du Yunnan au but qu'il s'était proposé ? Si, comme on osa l'affirmer plus tard, il n'avait été qu'un simple aventurier aux mains des juifs allemands, qui l'eut empêché, pour s'enrichir plus vite et plus sûrement, de recourir à l'aide de quelque nation étrangère, en meilleure posture que la nôtre et trop heureuse de contrarier nos projets, si timides encore, en Extrême-Orient ? Sur le point de réaliser ses vastes ambitions, Jean Dupuis, fidèle à son pays, demeure un grand, un loyal Français. Il entend faire profiter la France seule de sa découverte.

Il se rend à Paris. Le ministre de la Marine, l'amiral Pothuau, l'accueille et le comprend. Mais la Patrie ne s'est pas encore complètement relevée de ses récents désastres. L'esprit de la défaite est peu favorable aux grandes entreprises nationales. Aussi ne reçoit-il que de simples encouragements, mais aucune aide effective.

À l'homme qui possède une telle foi, cette platonique approbation suffit pourtant. À son retour en Extrême-Orient, il s'arrête quelques jours à Saïgon, où le général d'Arbaud, gouverneur par intérim, lui promet un appui plein de réserves, et le voici à Hong-Kong frêtant des navires, organisant son expédition avec le soin et la minutie qu'il apporta toute sa vie dans ses moindres affaires.

Le 26 octobre 1872, la nouvelle Armada lève l'ancre. Ouvrent la marche les deux canonnières *Hong-Kong* et *Lao-kay*. La chaloupe *Sontay* vient derrière, suivie d'un

bateau à roues, le *Man-Hao*. Au total 27 Européens et 125 Asiatiques lancés à la conquête d'un monde que l'état de nos relations officielles avec la Cour de Hué laissait présumer pleine de périls.

Le 9 novembre 1872, la flottille mouillait au Cua-Nam-Triêu.

Notre explorateur ne connaissait pas ce peuple annamite qu'il abordait pour la première fois. De courts passages à Saïgon et ses relations avec le Gouvernement de la Cochinchine l'avaient convaincu qu'il ne devait pas compter sur l'appui des autorités françaises, encore moins sur la sympathie de l'Empereur Tu-Duc et de son entourage. Sachant à l'avance les difficultés que ce monarque ne manquerait pas de lui susciter, il avait renoncé à se rendre auprès de lui pour lui faire part de ses projets.

D'ailleurs, il n'ignorait pas que le Tonkin, où les derniers descendants de la dynastie des Lê comptaient encore de nombreux partisans, n'était alors rattaché à la Cour de Hué que par des liens assez fragiles. Il espérait que l'habileté de sa diplomatie et les lettres patentes que lui avait remises le vice-roi du Yunnan lui permettraient de surmonter facilement tous les obstacles.

Homme d'affaires ayant vécu 15 ans au contact de ce grand peuple chinois chez qui le négoce est une tradition, il ne concevait pas qu'il pût se trouver de par le monde des hommes capables de refuser pour eux et leur pays les profits matériels qu'il leur apporterait et les espoirs grandioses qu'il ferait au besoin miroiter à leurs yeux. Il se trompait gravement et ne tarda pas à s'en rendre compte.

Obstinés dans un aveugle entêtement que la présence de l'avis *Bourayne*, et les bons offices du commandant Senez n'arrivent pas à ébranler, les premiers mandarins rencontrés, ceux de Quang-Yên, refusent de lui livrer passage. Atermoiements, renvois, procédés dilatoires, il connaît toute la gamme des faux-fuyants qui mit si souvent notre bonne foi en défaut. Bientôt, le *Bourayne* disparaît et Jean Dupuis reste livré à lui-même, avec sa flottille, sur ce grand fleuve qui, désormais, lui est hostile et où il a engagé non seulement sa fortune, mais aussi son honneur et peut-être son pays.

Un homme d'une autre trempe eût désespéré ; mais c'est là le secret des forts de ne jamais renoncer devant l'adversité, de se cabrer face au destin et de lui faire violence. Et puisqu'on lui refuse ce passage, assuré de droits qu'il croit certains — à cette époque, l'Annam n'est-il point en effet le vassal de la Chine qui le mandate ? — il quitte son mouillage le 3 décembre et, après vingt jours d'une navigation pleine d'inconnu, il jette l'ancre sous les murs de Hanoï, le Grand Marché.

Pour le convaincre de la témérité de son entreprise, toutes les forces se coalisent. On dresse l'épouvantail de l'insécurité du haut Fleuve, la population s'écarte de son chemin, craintive, volontairement effrayée, et sur l'ordre de ses chefs lui refuse tout concours. C'est déjà l'état de guerre sournois, latent. La moindre maladresse peut faire éclater l'incendie. Il fait alors appel à la haute autorité de Mgr. Puginier, qui réside à Keso, à quelques heures de Hanoï. Les mandarins s'empressent de lui ménager une entrevue avec ce prélat. Celui-ci, comme ses chrétiens, est à leur merci. Comment refuserait-il de faire comprendre à l'intrus qu'il convient de déguerpir sans délai ? L'entretien de ces deux grands Français, isolés, dans un milieu hostile, loin de la Mère Patrie, n'eut point, on s'en doute, les résultats que les autorités annamites en attendaient. Mgr. Puginier n'eut pas de peine à comprendre le but éminemment pacifique de l'expédition et dans ses conversations avec les mandarins, il s'efforça, mais en vain, de les assurer des bonnes intentions de l'intrépide explorateur. Ce fut un réconfort moral et une foi nouvelle en son entreprise que Jean Dupuis puisa auprès de son illustre compatriote.

Las enfin de tant de tergiversations, il reprend sa route et dans un voyage que je n'entreprendrai pas de décrire, il arrive avec son convoi à Laokay, puis à Man-Hao.

Son grand'œuvre est réalisé. Sans combat, sans violence malgré les obstacles accumulés sur sa route, malgré l'hostilité des hommes et de la nature, il est parvenu à cette fin pour laquelle toute sa vie antérieure ne semble qu'une période de recueillement

et de préparation. La civilisation peut maintenant pénétrer à grands flots par cette porte entrouverte. Le peuple immense enfermé pendant des siècles et comme engourdi dans cet asile jusqu'alors inaccessible qu'est la Chine du Sud-Ouest, va connaître, à son tour, la vie et la lumière. Les richesses considérables de ces vastes provinces pourront désormais être exploitées pour le plus grand profit de l'Humanité. Ceux-là le comprennent bien qui l'accueillent à Yunnan et c'est en véritable triomphateur qu'il est reçu dans cette ville.

Au récit des difficultés rencontrées, le maréchal Ma offre à l'explorateur l'appui d'une imposante force militaire pour assurer la libre circulation sur le fleuve Rouge ; mais fidèle à son idée première, plaçant l'intérêt de son pays au-dessus du sien propre, Dupuis refuse cette séduisante proposition et il apporte ainsi à la postérité la preuve évidente de son fervent patriotisme et de la grandeur de la mission qu'il s'est donnée.

Après un nouveau voyage entre Hanoi et Laokay il est définitivement convaincu qu'il existe entre ses adversaires et lui des motifs d'incompréhension que la raison la meilleure ne vaincra pas. Ancré devant cette ville où mourront lentement toutes ses espérances, il lance un dernier appel à ceux dont le rôle, jusque là passif, serait de le secourir. Nous savons le reste. Ici commence l'épopée dont Francis Garnier, une autre grande et belle figure de notre histoire coloniale, fut le héros, épopée qui sombrera dans un drame sanglant. Pour liquider cette malheureuse affaire, l'amiral Pothouau envoie de Saigon un inspecteur des affaires indigènes, chargé de négocier un nouveau traité avec la cour de Huê. Trompé par les mandarins, qui répandent sur Jean Dupuis les plus odieuses calomnies, Philastre le traite en vulgaire aventurier et refuse de soutenir ses légitimes revendications.

Abandonné de tous, chassé, ruiné, et cependant sans amertume, Jean Dupuis rentra en France pour plaider lui-même sa cause auprès du gouvernement métropolitain. Mais l'Heure de la Justice n'avait pas encore sonné pour lui. Il ne fut pas écouté. Hanté, néanmoins, malgré tous ces échecs, par la nostalgie du Tonkin, il revint ici à plusieurs reprises pour essayer d'y refaire sa fortune qu'il avait si généreusement prodiguée pour la gloire et le profit de la France. Mais dans ce pays, dont il avait, un des premiers, pressenti le brillant avenir, et qu'il avait si puissamment contribué à ouvrir à la civilisation moderne, il trouva plus de froideur que de reconnaissance. Découragé, malade et vieilli, il se retirait alors définitivement dans son pays natal, et il mourut à 86 ans, pauvre et presque ignoré, dans la sérénité de ceux qui ont obéi à leur conscience et bien travaillé pour leur Patrie.

Mais l'Histoire impartiale ménage aux bons ouvriers, qui, de leur vivant, furent méconnus, de légitimes revanches. Il n'était pas juste, il n'était pas digne qu'un tel homme, une telle œuvre fussent plus longtemps ensevelis dans l'oubli. La France, qui a le culte, non seulement de ceux qui sont morts pour elle, mais aussi de ceux qui l'ont faite grande et souveraine, se devait de réparer cette ingratitude. L'occasion survint en 1928 lors du centenaire de la naissance de Jean Dupuis. Pour commémorer son souvenir et lui rendre l'hommage qui lui était dû, à l'appel de ses concitoyens répondirent les plus hautes personnalités du monde colonial et l'Indochine elle-même, plus lente à s'émouvoir, comprit la beauté du geste réparateur. Il ne pouvait suffire d'avoir donné son nom à une rue de notre capitale. Aussi M. le gouverneur général Pasquier, dès sa prise de fonctions, s'empressait-il de confier à un des maîtres de la sculpture le soin de fixer dans le bronze le souvenir de l'arrivée à Hanoi de Jean Dupuis.

Dans sa simplicité, ce monument rappellera aux générations futures que le premier Français venu dans ce pays sous l'inspiration d'une autre foi religieuse ne fut pas un capitaine épris de gloire militaire mais un des plus nobles pionniers de la civilisation.

Et ce sera l'honneur de ce vaillant explorateur de n'avoir recherché d'autre conquête que celle qui, dans une communauté d'intérêts, incite les peuples à se connaître, à s'estimer et à travailler ensemble dans la concorde et dans la paix. »



Après ces discours les autorités vinrent se placer devant le monument face au Quai et assistèrent au défilé des troupes qui fut impeccable.

Plusieurs milliers d'indigènes assistaient à cette cérémonie. Peut-être en était-il parmi eux quelques uns qui se souvenaient encore du grand explorateur du fleuve Rouge et de l'amitié et de l'estime qu'il avait su gagner partout où s'exerça sa prodigieuse activité.

---

LA VIE DES COLONIES FRANÇAISES  
INDOCHINE  
À la mémoire de Jean Dupuis  
(*Le Temps*, 29 mai 1931)

Samedi s'est déroulé à Hanoï, en présence du gouverneur général par intérim Robin, entouré des autorités civiles et militaires, de l'évêque d'Hanoï et d'une nombreuse affluence d'Européens et d'indigènes, la cérémonie de l'inauguration du monument élevé, sur l'initiative du gouverneur général Pasquier, à la mémoire de Jean Dupuis, « explorateur du fleuve Rouge ».

Un bas-relief, représentant l'explorateur, est érigé face au fleuve, sur le quai Clemenceau, près de la rue portant son nom. Des discours ont été prononcés par le président de la section locale du Souvenir français, par l'administrateur-maire d'Hanoï et le résident supérieur par intérim du Tonkin, Tholance.

Le chef du protectorat a évoqué l'épopée du pionnier de la civilisation, qui a été le premier colonisateur français du Tonkin. Il a rappelé comment, après deux explorations poussées jusqu'au Yunnan, Chine centrale, et une reconnaissance dans la haute vallée du fleuve Rouge, Dupuis a voulu débloquer la province chinoise, via le delta tonkinois, pour lui créer un débouché sur la mer. Il avait acquis dans les milieux chinois une grande influence, qu'il mit à la disposition du gouvernement français, mais celui-ci ne comprit pas, à l'époque, tout le parti qui pouvait en être tiré. Il arma donc à ses frais une petite expédition qui arriva dans la région de Haïphong le 9 novembre 1872. Le 23 décembre suivant, il parvint à Hanoï où il établit une base commerciale malgré l'hostilité ouverte des mandarins annamites, gagna Lao-Kay et Yunnanfou, où il fut accueilli en triomphateur. Revenu depuis au Tonkin, il collabora à la prise d'Hanoï par Francis Garnier. Il s'établit dans la capitale tonkinoise, commerçant à travers le pays où il acquit l'amitié des populations indigènes.

Mais ses intentions étant méconnues, survint une ère de déboires qui le força à quitter le Tonkin, ruiné et malade.

Le résident supérieur conclut en rendant un solennel hommage à la mémoire de ce grand Français.

Après la cérémonie, les troupes ont défilé devant le monument.

---

À la mémoire de Jean Dupuis

---

M. Albert Sarraut a inauguré le monument  
de l'explorateur à Saint-Just-la-Pendue  
(*Les Annales coloniales*, 6 septembre 1932)

Ainsi que les *Annales coloniales* l'ont annoncé samedi dernier, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a inauguré dimanche après-midi le monument, élevé à l'explorateur Jean Dupuis, à Saint-Just-la-Pendue.

M. Albert Sarraut, qui était accompagné de M. le Préfet de la Loire et de M. Berthoin, directeur de son cabinet, a été reçu à la mairie par M. Fernand Merlin, sénateur, président du conseil général de la Loire, maire de Saint-Just-la-Pendue ; M. Pierre Robert, ancien sous-secrétaire d'État ; MM. Drivet, Soulié, Delay, sénateurs de la Loire ; les députés de l'arrondissement de Roanne ; M. Alexandre Varenne, député, ancien gouverneur général de l'Indochine, et M. Outrey, député de la Cochinchine.

Après avoir déposé des fleurs sur la tombe de Jean Dupuis, le ministre a présidé un banquet, à la fin duquel il a fait un rapide exposé de politique générale sur la situation actuelle.

M. Albert Sarraut s'est ensuite rendu à l'inauguration du monument élevé à Jean Dupuis.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par le sénateur Fernand Merlin et le docteur Montagnon, président de la Société de Géographie de Saint-Étienne. Prenant la parole à la fin de la cérémonie, le ministre des Colonies a exalté l'œuvre difficile de Jean Dupuis, « dont l'audace a forcé le destin comme elle a forcé nos propres déterminations.

Devant ce monument, quelle occasion de philosopher sur le destin de ces créateurs de puissance nationale, dont le seul tort fut d'avoir entrevu avant l'heure où son évidence éclaterait, la nécessité de l'effort qui devait assurer un si haut avantage à leur patrie ! On a dit avec raison que, sous la troisième République, dont cette grande œuvre coloniale restera l'impérissable honneur, la France avait, sans le savoir, et pour ainsi dire sans le vouloir, obtenu l'immense empire d'outre-mer qui porte ses couleurs sur tous les continents de la planète. Et il est bien vrai que cette magnifique entreprise a été, la plupart du temps, le fait d'initiatives isolées, hardiment assumées par le génie visionnaire d'une poignée d'hommes d'État ou de chefs militaires, contre lesquels des oppositions à courte vue essayaient d'ameuter l'irritation d'une opinion publique abusée. Que faisaient pourtant, ces précurseurs, sinon de continuer une illustre tradition française, de réveiller en ce pays une vocation coloniale splendidement inscrite, au cours des siècles, dans les annales de notre Histoire et dont l'irréductible élan correspondait à la fois aux sécurités de notre vie nationale comme aux besoins généraux de cet idéalisme altruiste qui a fait de notre pays, à travers les âges, le missionnaire incomparable de la justice, de la bonté et de la fraternité humaine.

Puis, le ministre a conclu :

Dans ce Tonkin que lui désigna le geste résolu du valeureux enfant de Saint-Just, la France n'a pas cherché seulement et n'a pas seulement accompli la mise en valeur de la richesse matérielle. Conformément sa, doctrine généreuse de colonisation, elle a hardiment entrepris et réalisé la mise en valeur de la richesse humaine. Elle a, du même geste, fertilisé les sols et fécondé les esprits. Si elle a fait lever, sur la terre des deltas, des moissons plus amples et plus nourricières, elle a, dans la multitude obscure des races protégées, répandu les lumières de la science et de la justice et redressé les fronts courbés, sous les antiques servitudes vers les clartés nouvelles de l'espérance et de l'équité.

Plus encore ! Et si, même en ce point, la réalité a dépassé la conception première de Jean Dupuis, son honneur reste aussi grand d'avoir rendu cette réalité possible en promouvant le fait qui la devait entraîner : la conquête du Tonkin et l'organisation de l'unité indochinoise qui en a été la conséquence, ont aidé la France, par la position qui lui était ainsi conférée au seuil de l'immense Pacifique, à concevoir un sens plus vaste et plus sûr de cette grande politique mondiale inflexiblement, appelée dans les temps que nous vivons à déborder les cadres étroits de la politique purement européenne, où nos prévisions et nos diplomaties se sont trop longtemps enfermées.

De l'observatoire indochinois que la ténacité de Jean Dupuis l'a obligé à occuper, notre pays peut désormais mieux considérer et mieux comprendre l'ample phénomène de l'unité du monde et les devoirs de la diplomatie intercontinentale qui doit tenir

compte de cet immense fait. Le progrès moderne a unifié la planète ; il a mis toutes les races, longtemps séparées, en contact direct ; il les traverse et les émeut des mêmes influences ; il les soumet peu à peu aux mêmes lois d'interdépendance, qui, seront demain des lois de collaboration. Actionnée par des Jean Dupuis, la colonisation devient ainsi logiquement, après un acte d'appropriation nationale, une école de solidarité universelle, où devront se préparer et s'apprendre les leçons par lesquelles l'humanité s'élèvera du stade primitif des conflits internationaux au stade supérieur des grandes coopérations pacifiques. Peuples et races, en se rapprochant, finiront par se mieux connaître et par écrire ensemble la grande charte de paix où, sous l'inspiration d'une morale internationale nouvelle, se préciseront les modalités harmonieuses de la collaboration qui assurera, à l'exclusion de l'ancienne loi de rapine et de violence, la mise en valeur de ces richesses infinies que la planète recèle encore pour le mieux-être humain.

---

À la mémoire de Jean Dupuis  
(*Les Annales coloniales*, 10 septembre 1932)

Nous avons publié mardi quelques passages, du discours prononcé par M. Albert Sarraut dimanche à Saint-Just-la-Pendue (Loire) à l'occasion de l'inauguration du monument élevé en l'honneur de l'explorateur Jean Dupuis, Voici des extraits du discours de notre ami Alexandre Varenne, où il s'est appliqué à justifier l'expansion coloniale et à en marquer les principes humanitaires :

« S'il est vrai, comme nous le pensons profondément, que le genre humain poursuit inlassablement le but suprême de la fraternité dans la justice, il semble qu'il ne saurait l'atteindre que quand toutes les races qui le composent auront accédé l'une après l'autre à la lumière dans la liberté, quand les peuples attardés dans l'ignorance et la servitude auront rejoint leurs aînés sur la route du progrès.

Comment le pourraient-ils si nul ne s'était hasardé à les approcher pour les instruire ? En vain notre siècle, si fertile en merveilles, aurait fait reculer dans tous les domaines les frontières de la science, si des tronçons épars de la famille humaine étaient demeurés en dehors des grands courants de la civilisation. Une humanité évoluée qui eût arrêté ses conquêtes devant le mur de la barbarie eût renié tout son idéal. Où en serait le monde aujourd'hui sans l'audace des grands voyageurs qui lui ont ouvert le Nouveau Continent, puis la mystérieuse Afrique et enfin les profondeurs de cette Asie prodigieuse qui abrite, à elle seule, la large moitié des habitants du globe ? »

Après avoir ainsi justifié l'effort colonial des peuples occidentaux, Alexandre Varenne s'empresse d'énoncer les principes selon lesquels il doit se développer :

« Mais n'avons-nous pas ainsi méconnu les principes supérieurs de la Révolution française, foulé aux pieds dans les rudes travaux de la colonisation les droits de l'homme et la liberté des peuples ? Peut-on se dire républicain, à plus forte raison peut-on se croire socialiste, si l'on accepte et soutient l'idée coloniale ? Cette idée, j'ai tenté tout à l'heure de la justifier au regard de l'intérêt de l'humanité en marche. Hâtons-nous d'ajouter qu'une nation comme la France peut se consacrer à l'œuvre coloniale sans péril pour son honneur à la condition de toujours la conduire selon ses principes, de veiller à ce que nul ne la puisse accuser de renier au dehors les idées sur lesquelles elle a fondé ses propres institutions.

Les peuples que nous avons associés à notre vie nationale, qu'ils soient venus à nous de leur plein consentement ou qu'ils aient été soumis par la contrainte, doivent savoir

que nous ne leur avons pas pris leur pays, qu'ils seront par nos soins préparés à se gouverner eux-mêmes, que nous sommes venus pour les aider à faire leur destin, non pour les dominer par la force, que nous sommes des protecteurs et des amis, non des maîtres et des exploiters.

Nous n'ignorons -pas que le sort commun des puissances colonisatrices est de céder chaque jour du terrain aux légitimes impatiences et aux croissantes revendications des peuples colonisés, qu'un jour viendra où les civilisations endormies ou attardées auront rejoint la nôtre pour marcher de pair avec elle. Cet avenir, les républicains que nous sommes ne le redoutent pas, ils travaillent au contraire à le préparer. Ils entendent seulement que soient sauvegardés les premiers résultats de cet effort d'éducation et de progrès entrepris pour le bien commun, et qu'on ne les compromette pas par des anticipations téméraires. Oui sans doute, l'heure sonnera de l'entière et mutuelle indépendance de tous les peuples. Le genre humain, qui tend irrésistiblement à l'unité, connaîtra la joie suprême de la concorde universelle dans la justice et dans la liberté. Nos colonies comme les autres seront alors à nos côtés dans l'harmonieuse et splendide société humaine. Nous faisons serment de les amener avec nous à la plénitude de leur vie nationale. Nous ne leur demandons que de nous en laisser le temps. »

---

COLONS FRANÇAIS  
par Louis Bonnafont  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 septembre 1934)

.....  
Jean Dupuis pénétra au Yunnan par la Chine en 1869. Les mandarins du pays y exploitaient déjà les riches mines de la province, mais le transport des métaux demandait plusieurs mois pour parvenir à Changai, par le Yang-Tsé-Kiang et la mer. Dupuis eut l'idée d'ouvrir une nouvelle voie de communication infiniment plus courte vers la mer, par le fleuve Rouge, en traversant le Tonkin.

Muni des pièces officielles pour traiter du droit de passage, avec Tu-Duc, empereur d'Annam, pays qui était alors tributaire de la Chine, il ne se faisait aucune illusion sur l'intérêt que pouvait avoir la France, à ce droit de transit. Il ne s'en faisait aucune, non plus, sur les difficultés d'ordre administratif qu'il allait avoir à surmonter.

Aussi, jugea-t-il opportun, en janvier 1872, de se rendre en France pour mettre au courant de ses projets, le ministre de la marine d'alors : l'amiral Pothuau.

Celui-ci offrit, à titre officieux, d'envoyer un bâtiment de guerre, pour assister au besoin l'expédition commerciale.

J. Dupuis quitta Hong-Hong, avec ses canonnières à vapeur, ses jonques et équipages, mouilla à Haiphong le 18 novembre 1872, et à Hanoï le 22 décembre.

Les mandarins annamites lui suscitait toutes sortes de difficultés et empêchements ; barrages, radeaux, pas de ravitaillement, mise en quarantaine, etc., Dupuis présenta une réclamation au contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine.

Ce fut là l'occasion qui permit d'intervenir dans le pays.

On connaît la suite. C'est en octobre 1873, Francis Garnier ; la prise de la citadelle de Hanoï, par quatre-vingt-dix Français et quatre vingt Chinois de l'expédition Dupuis, commandés par dix Européens ; celle de tout le Delta par cent quatre-vingt marins ; le fleuve Rouge ouvert au commerce français, etc.

Au glorieux Garnier succéda un certain Philastre, qui renia son prédécesseur mort pour la Fiance; et traita de pirate le négociant français, qui avait ouvert tout un monde à la civilisation.

J. Dupuis, ruiné, malade, vint à Paris réclamer justice. Ce n'est que quatorze plus tard, que le Comité du Contentieux des Affaires étrangères, et l'Académie des Sciences,

donnèrent un commencement de satisfaction à ses revendications. Dans son compte-rendu de mars 1881, cette dernière assemblée de savants déclara solennellement, que « pendant ses quinze années de voyages et d'expéditions aventureuses, Dupuis avait toujours fait preuve du caractère le plus honorable ». Et ce n'est que bien des années plus tard encore que, cédant à la pression de divers comités coloniaux, le Gouvernement accorda à l'inventeur du Tonkin un bout de ruban rouge [CQFD]...

Il est de mode, en France, de dénigrer les « aventuriers » qui s'expatrient, et comptent sur leur seul courage, et leur seule initiative, pour se créer une situation indépendante. Combien peu de métropolitains sont convaincus de cette vérité essentielle, qu'une ferme française est un centre d'influence pacifique, économisant le sang de nos soldats, et l'argent de la Métropole.

.....

---